



**DELIBERATION N° 22/103 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT D'INFORMATION DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL EXÉCUTIF RELATIF AU SUIVI DES ACTES DES INSTANCES
DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE POUR L'ANNÉE 2021**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI U RAPORTU D'INFURMAZIONE DI U PRESIDENTE
DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU RILATIVU À U SEGUITU DI L'ATTI
DI L'ISTANZE DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA PER L'ANNATA 2021**

SEANCE DU 1ER JUILLET 2022

L'an deux mille vingt deux, le premier juillet, l'Assemblée de Corse, convoquée le 17 juin 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Jean BIANCUCCI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Vanina LE BOMIN, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, François SORBA, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à Mme Chantal PEDINIELLI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Marie-Anne PIERI
M. Hervé VALDRIGHI à M. Romain COLONNA
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à M. Romain COLONNA
Mme Anna Maria COLOMBANI à M. Don Joseph LUCCIONI
M. Pierre GUIDONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
M. Joseph SAVELLI à Mme Paula MOSCA
M. Laurent MARCANGELI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI
M. Pierre GHIONGA à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
M. Jean-Christophe ANGELINI à Mme Vanina LE BOMIN
M. Jean-Félix ACQUAVIVA à M. Hyacinthe VANNI
Mme Sandra MARCHETTI à Mme Paula MOSCA
M. Georges MELA à Mme Marie-Anne PIERI

Mme Julia TIBERI à M. Antoine POLI
M. Jean-Jacques LUCCHINI à Mme Danielle ANTONINI
M. Paul QUASTANA à Mme Serena BATTESTINI
M. Jean-Baptiste ARENA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
M. Paul-Félix BENEDETTI à Mme Véronique PIETRI
M. Didier BICCHIERAY à M. Jean-Michel SAVELLI
M. Jean-Marc BORRI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Pierre POLI à M. Saveriu LUCIANI
M. Louis POZZO DI BORGIO à Mme Nadine NIVAGGIONI

ETAIENT ABSENTES : Mmes

Josephina GIACOMETTI-PIREDDA, Charlotte TERRIGHI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** les contributions du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, de l'Assemblea di a Giuventù et de la Chambre des Territoires,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du rapport d'information du Président du Conseil exécutif de Corse relatif au suivi des actes des instances de la Collectivité de Corse pour l'année 2021 et de ses annexes, joints au présent rapport.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 1er juillet 2022

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', with a horizontal line underneath.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 30 JUIN ET 1ER JUILLET 2022

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU D'INFURMAZIONE DI U PRESIDENTE DI U
CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA : SEGUITU DI
L'ATTI DI L'ISTANZE DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA
ANNATA 2021

RAPPORT D'INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
EXÉCUTIF DE CORSE : SUIVI DES ACTES DES INSTANCES
DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE ANNÉE 2021

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**SEGUITU DI L'ATTI DI L'ISTANZE
DI A CULLETTIVITA DI CORSICA
ANNATA 2021**

**SUIVI DES ACTES DES INSTANCES
DE LA COLLECTIVITE DE CORSE
ANNEE 2021**

**Raportu d'infurmazione di u Presidente
di u Cunsigliu esecutivu di Corsica**

**Rapport d'information du Président
du Conseil exécutif de Corse**

SUNTA - SOMMAIRE

Introitu / Préambule

- I. Suivi des engagements pris dans les réponses aux questions orales et écrites
- II. Suivi des motions de l'Assemblée de Corse
- III. Suivi des avis et motions des instances consultatives : Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, Assemblea di a Giuventù, Chambre des Territoires
- IV. Eléments d'information sur délais de saisine

INTROITU / PREAMBULE

A trasparenza di l'azzione publica hè un scopu è un duveru di prima trinca per i rispunsevuli pulitichi, di manera generale, è di u Cunsigliu esecutivu di Corsica in particolare.

La transparence de l'action publique est à la fois un enjeu et un devoir permanents pour tous les responsables politiques, de manière générale, et pour le Conseil exécutif de Corse en particulier.

Elle façonne et alimente l'expression démocratique, répondant ainsi à la légitime demande des élus et des citoyens.

Le souhait du Conseil exécutif de Corse est de relever résolument ce défi en rendant compte à l'Assemblée de Corse de la complétude de son action, afin de permettre à l'organe délibérant de mieux exercer son contrôle sur l'organe exécutif, dans le cadre de l'équilibre des pouvoirs, clef de voûte du statut particulier.

Le code général des collectivités territoriales, fait déjà obligation au Conseil exécutif de soumettre à l'Assemblée un grand nombre de documents, selon des rythmes différenciés : comptes-rendus trimestriels des délégations d'attributions consenties par l'Assemblée (L. 4221-5), compte administratif et ses annexes (L. 4425-9 et L. 4425-13), rapport d'activité de la Collectivité, de ses agences et offices (L. 4422-27 CGCT), au titre de l'année précédente, actions en justice (L. 4231-7-1), exercice du droit de préemption (L. 4231-8-2), attribution des aides aux communes et leurs groupements (cf. règlements d'aides, qui prévoit la transmission pour information à la commission des finances de l'Assemblée), pour ne citer que quelques exemples. Ces démarches s'inscrivent plus globalement dans le respect du droit à l'information des élus (cf. notamment article L. 4422-32 CGCT).

En convergence avec ces exercices de « porté à connaissance », et dans le cadre de la première année pleine de la mandature 2021/2028, le Conseil exécutif a choisi de rendre compte sous la forme d'un rapport d'information unique, de quatre types de démarches, relatives à l'année 2021, à savoir :

- Le suivi d'engagements pris dans le cadre de réponses aux questions orales et écrites,
- Le suivi des motions votées par l'Assemblée,
- Le suivi des avis, motions et résolutions des instances consultatives,
- le respect des délais de saisine.

Naturellement, ce rapport prend en compte la division de l'année 2021 en deux périodes :

- De janvier à mai, correspondant à l'achèvement de la mandature 2018/2021, le mois de juin ayant été neutralisé en raison campagne des élections territoriales,
- De juillet à décembre, avec l'installation de la nouvelle mandature 2021/2028.

Comme l'an dernier, les différentes catégories d'actes visés ci-dessus font l'objet de tableaux de bord sur des espaces numériques dédiés, régulièrement mis à jour, et accessibles aux élus des instances et à leurs collaborateurs. Il s'agit là encore de

renforcer la capacité de contrôle des Conseillers/ières à l'Assemblée de Corse sur le Conseil exécutif, en s'appuyant sur des outils interactifs alimentés par le Secrétariat général du Conseil exécutif.

Les démarches ainsi retracées permettent de développer une fonction « mémorielle » dans la Collectivité, pour inviter les élus à mettre en perspective l'ensemble des phases du cycle de vie des rapports, et autres « actes » : questions orales et écrites, motions, avis, résolutions ; il arrive parfois que ces actes soient redondants, soit dans le cadre du même exercice, soit d'un exercice à l'autre. Les documents de synthèse qui suivent permettent de fait de parvenir à une meilleure traçabilité de l'ensemble des actes en question. Il s'agit en l'espèce de créer les conditions d'un véritable continuum délibératif, englobant tous les modes d'expressions et de dialogue offerts aux instances qui ont vocation à coopérer.

Il appartiendra à la conférence de coordination inter-instances, créée par l'article 81 du règlement intérieur de l'Assemblée (approuvé le 16 décembre 2021), d'intégrer la production d'un tel rapport de bilan à mi-parcours de l'année, dans le cadre du calendrier annuel type des travaux, partagés entre les différents organes de la Collectivité.

Vi pregu di piglià attu di stu raportu d'infurmazione è di l'annessi.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'information et des documents annexés.

I / SUIVI DES ENGAGEMENTS PRIS DANS LES REPONSES AUX QUESTIONS ORALES ET ECRITES

Aux termes du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse révisé (délibération n° 21/234 AC du 16 décembre 2021, article 87),

« la séance des questions orales contribue à l'exercice de la fonction de contrôle du Conseil Exécutif par l'Assemblée, tout comme à l'expression démocratique des groupes. Elle fait l'objet d'une retransmission en direct sur le site institutionnel ».

Sa programmation dès l'ouverture de la session, avant même les allocutions des Présidents, témoigne d'un certain caractère solennel. Des mécanismes de régulation ont été confirmés ou introduits à cette fin, à la faveur de la révision du règlement intérieur :

- Durée maximale de 2 heures pour cette séquence,
- Dépôt au moins 3 jours avant la session pour permettre notamment au Conseil exécutif d'élaborer des réponses suffisamment circonstanciées,
- Répartition équitable du nombre maximal de questions par groupe, en fonction de leur taille,
- Recentrage sur un seul sujet,
- Rationalisation du temps d'énoncé de la question (2,5 mn), de la réponse (4 mn pour le Conseil Exécutif).
- La principale innovation consiste à permettre à l'auteur de la question, s'il a respecté son temps de parole, d'exercer un « droit d'appréciation » de 30 secondes sur la teneur de la réponse formulée.
- Quant à l'ordre de passage, il fait l'objet d'un roulement à chaque séance afin d'assurer un traitement identique entre les groupes.

Un suivi particulier des engagements pris dans les réponses du Conseil exécutif aux questions orales et écrites est assuré depuis le début de la mandature 2021/2028 dans un espace numérique dédié, actualisé en temps réel.

Pour ce faire, le Secrétariat général du Conseil exécutif travaille en lien avec les DGA et agences et offices de la Collectivité, afin de recueillir les éléments de suivi opérationnels. Les engagements peuvent en effet se traduire, par exemple, par :

- L'élaboration d'un rapport spécifique en vue d'une prochaine session,
- La production d'une note d'information,
- Un éventuel approfondissement en commission,
- L'audition d'acteurs socio-professionnels ou autres, avec un compte-rendu,
- L'invitation adressée aux conseillers à l'Assemblée à se rendre sur le terrain en présence du Conseil Exécutif,
- L'invitation à constituer une mission d'évaluation ad hoc,
- La réalisation d'une étude ou d'une assistance à une maîtrise d'ouvrage,
- Etc.

Les réponses qui n'emportent pas d'engagement, sont naturellement consignées aux côtés des premières, dans l'espace numérique dédié. Les droits de consultation sont ouverts à tous : conseillers à l'Assemblée, conseillers exécutifs, collaborateurs de groupes politiques, secrétaires généraux, Cabinets des deux Présidences.

Approche thématique : si l'on se réfère à la présente mandature, qui a démarré en juillet 2021, on peut observer une certaine diversité des champs abordés ; sur 23 questions posées la répartition s'établit comme suit :

- Agriculture/élevage : 4
 - Social : 3
 - Lingua corsa : 2
 - Routes : 2
 - Aménagement du territoire : 2
 - Environnement/ Développement durable : 2
 - Education : 2
 - Santé : 1
 - Energie : 1
 - Culture/Patrimoine : 1
 - Transports : 2
 - Tourisme : 1
- Réponses des services concernant le suivi des engagements : **18**.

Pour mémoire 29 questions orales avaient été posées au cours du premier semestre ; 6 d'entre elles nécessitaient un suivi particulier.

	NOMBRE DE QUESTIONS ORALES
M. le Président du Conseil exécutif de Corse	7 questions orales
Mme Bianca FAZI	2 questions orales
M. Guy ARMANET	1 question orale
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA	2 questions orales
M. Julien PAOLINI	1 question orale
Mme Angèle BASTIANI	1 question orale
Mme Flora MATTEI	2 questions orales
Mme Antonia LUCIANI	3 questions orales
M. Dominique LIVRELLI	4 réponses orales

II / SUIVI DES MOTIONS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

Comme les années précédentes, il est à observer que les motions traitent de thématiques d'actualité, présentant souvent un caractère d'urgence selon le contexte social ou sociétal, et traduisant la plupart du temps un réflexe de solidarité par rapport à des segments de population exposés à des risques de toute nature.

Le présent chapitre abordera de manière synthétique, d'une part, la typologie des motions examinées, d'autre part, l'analyse des diverses réponses obtenues ; enfin, les enseignements que l'on peut en tirer sur la période et pour l'avenir.

1. Typologie des motions adoptées

41 motions ont été déposées en 2021, dont **38 adoptées**. Cela représente 10 de plus qu'en 2020 (31). Cette situation s'explique bien évidemment par le contexte particulier d'une crise sanitaire sans précédent, le format des sessions en ayant été impacté (semi-présentiel).

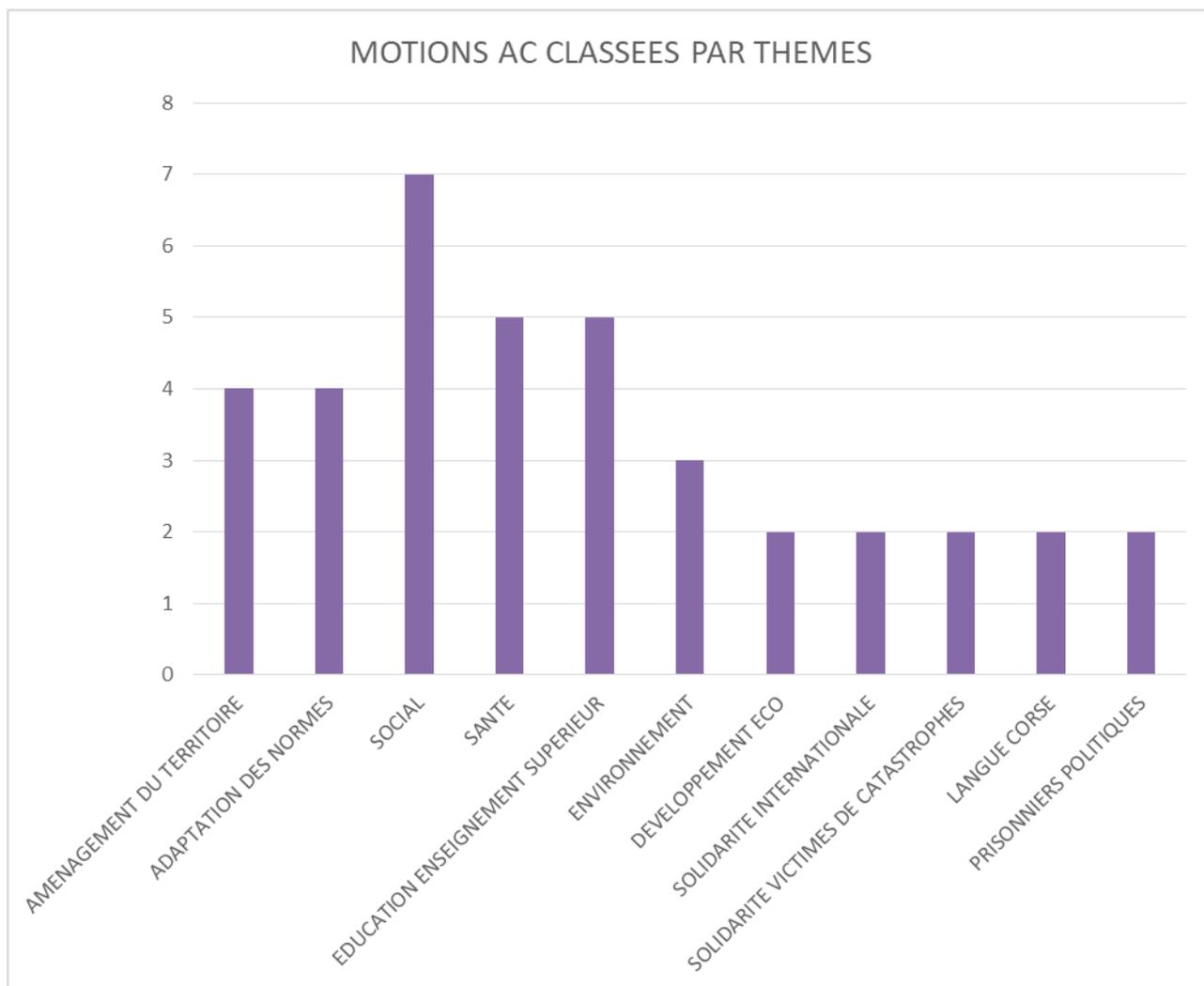
A noter que, sur ces 38 délibérations adoptées, une est une « résolution » revêtant un caractère un peu plus solennel qu'une motion classique. Relevons, pour le cas de la résolution du 22 octobre concernant le rapprochement des prisonniers politiques corses, l'association de l'ensemble des instances à cette résolution, portée donc par quelques 242 élus, toutes instances confondues, exécutive, délibérante et consultatives.

Trois délibérations ont porté « rejet de la motion » déposée par leurs auteurs. Le premier rejet concernant le projet de tarif diaspora intégré aux délégations de services publics aériennes, le second ayant trait à la composition de la Chambre des Territoires.

Enfin, quatre motions dites « de principe », n'appelaient pas de suivi particulier.

Les domaines concernés par les motions appelant un suivi en 2021, sont rattachables aux politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité. Elles sont classées par ordre de fréquence de dépôt. Entre parenthèses figure le cas échéant le nombre correspondant de motions adoptées en 2020.

- Aménagement du territoire / Padduc : **4** (5 en 2020)
- Adaptation des normes : **4** (4 en 2020)
- Social : **7** (4 en 2020)
- Santé : **5** (4 en 2020)
- Education/Formation/Enseignement supérieur et recherche : **5** (3 en 2020)
- Environnement : **3** (0 en 2020)
- Développement économique : **2** (2 en 2020)
- Solidarité internationale : **2** (1 en 2020)
- Solidarité envers les victimes de catastrophes : **2** (0 en 2020)
- Langue corse : **2** (0 en 2020)
- Prisonniers politiques : **2** (1 en 2020)
- Motions de principe : **3**



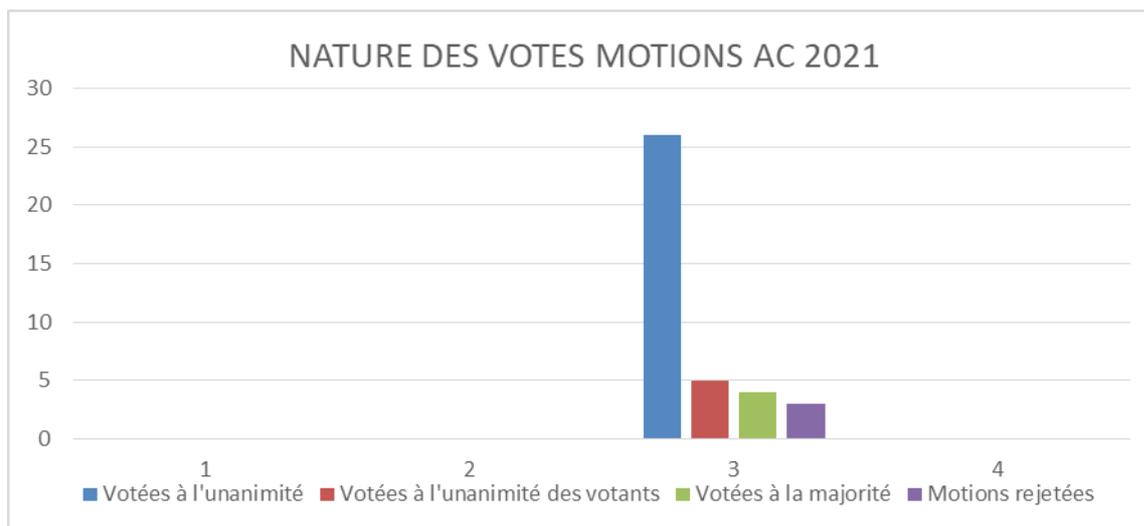
A noter que cette typologie est indicative, dans la mesure où un certain nombre de motions portent sur des sujets transversaux. Quelques exemples :

- La lutte contre la précarité étudiante est catégorisée dans la rubrique « Social » alors qu'elle peut concerner les politiques éducatives ;
- La langue corse et le domaine éducatif sont souvent abordés dans une dialectique commune.

Le parti a donc été pris de regrouper les motions par grandes thématiques dominantes, plutôt que de les disséminer dans un inventaire trop large et pas forcément exploitable.

Nature des votes sur 38 motions adoptées appelant un suivi :

- **26 ont été votées à l'unanimité** contre 29 en 2020, dont 5 à l'unanimité des votants
- 4 ont été votées à la majorité, contre 1 en 2020
- 3 ont été rejetées, contre 1 en 2020.



Il semble assez logique, au vu de ces statistiques, que l'objectif recherché par les auteurs des motions soit plutôt un vote consensuel, dès lors qu'il s'agit d'une cause d'intérêt général. D'où l'intérêt d'accorder autant que de besoin le temps nécessaire aux échanges, susceptible de se traduire soit par des fusions de motions, soit par des amendements, de nature à garantir un vote le plus large possible, garant d'une plus grande légitimité du message à faire passer aux destinataires.

2. Analyse des réponses obtenues

Au préalable, il convient de souligner que la plupart des lettres de notification des motions ont été transmises sous double timbre, Président du Conseil exécutif et Présidente de l'Assemblée de Corse, poursuivant ainsi une démarche initiée sous les précédentes mandatures. Cela permet d'afficher la mobilisation conjointe des organes exécutif et délibérant dans le portage des motions, quand bien même la prérogative de la mise en œuvre des délibérations de l'Assemblée revient de par les textes au Conseil exécutif.

Par souci de transparence, un **tableau récapitulatif** des réponses est joint au présent rapport.

Dans sa version numérique, il comprend :

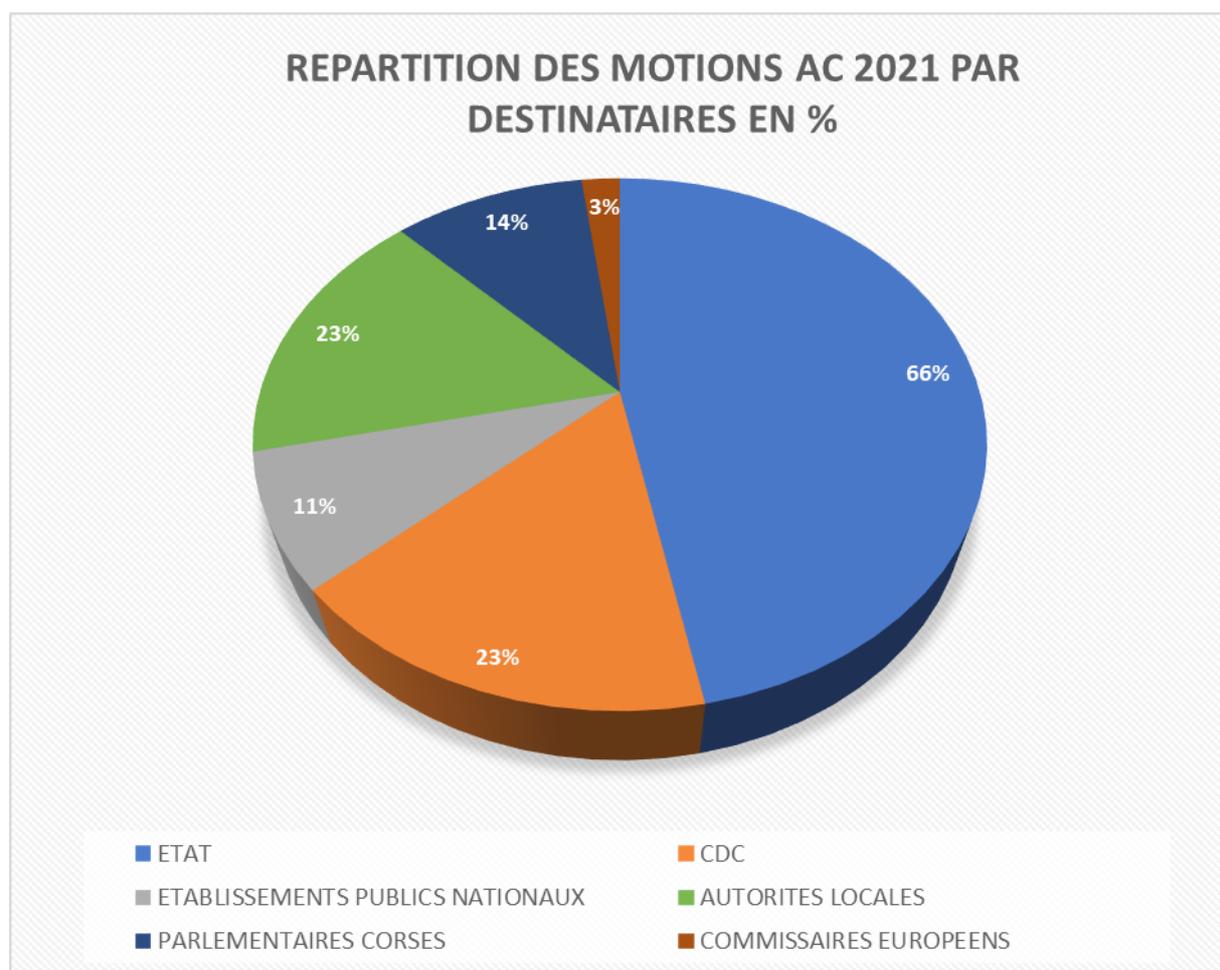
- Les références de chaque motion (intitulé, date et numéro de la délibération de l'AC), avec un lien hypertexte permettant d'en afficher le texte intégral,
- La synthèse du dispositif proprement dit de la motion (hors considérants),
- Les références des lettres de notification (destinataires, date, et lien hypertexte pour accéder au contenu intégral des lettres),
- Les références des réponses lorsqu'elles sont parvenues (date, signataire, et lien hypertexte pour accéder au contenu intégral),
- Toutes observations utiles, mettant par exemple en perspective, selon la thématique de la motion en question, les motions AC votées en 2021 les motions des instances consultatives, les références à tel ou tel événementiel permettant de contextualiser le vote ou le suivi de la motion, ou encore la référence à des rapports du Conseil exécutif ayant été présentés à l'Assemblée dans les mois ayant suivi les motions sollicitant la production desdits rapports.

Cet espace numérique dédié créé en 2020, et permettant, en temps réel, aux Conseillers à l'Assemblée de Corse, aux Conseillers exécutifs et aux attachés de groupes politiques de disposer et de partager des éléments d'information intégraux concernant le suivi de ces motions. Pour information, **un tableau complémentaire** relatif au suivi des motions adoptées par l'Assemblée pour **l'année 2022 (arrêté au mois de mai) est annexé au présent rapport.**

On rappellera brièvement la diversité des destinataires, la teneur des réponses.

Plusieurs types de destinataires sont concernés :

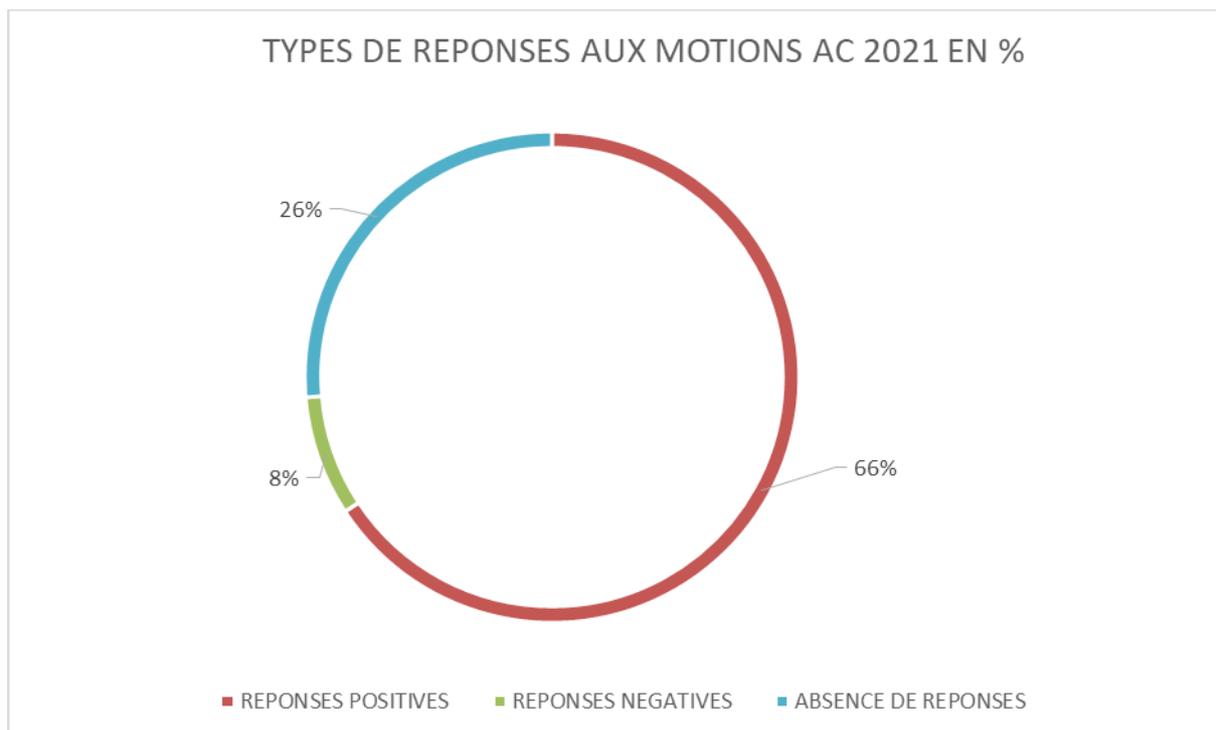
- L'Etat, du plus haut niveau (Présidence de la République, Premier ministre, Ministres), Préfet de Corse, Rectrice/ Recteur de Corse, directions déconcentrées. En cas de saisine des autorités centrales, le Préfet de Corse a été systématiquement mis en copie, afin d'assurer le lien avec « l'Etat local » ;
- Les Députés et/ou Sénateurs de la Corse ;
- Les Conseillers exécutifs, les services, agences et offices de la Collectivité ;
- Les autorités locales (Maires, Présidents d'EPCI, Syndicat mixte, autres établissements publics...) ;
- Des établissements publics nationaux ;
- Des entreprises ;
- Des associations (fédération sportive).



La teneur des réponses est variable : 5 niveaux de réponses sont identifiables

- Réponses positives,
- Réponses réservées ou conditionnelles
- Simples accusés de réception
- Réponses négatives
- Absence de réponse

Les courriers restés sans réponse ont fait l'objet de relances systématiques et répétées auprès de leurs destinataires, y compris le cas échéant par des relances téléphoniques directes auprès de personnes-contact susceptibles de faciliter les réponses.



Quelques exemples par rubrique :

1/ Réponses positives (ou de tendance positive) : 25

-Solidarité avec les victimes de catastrophes :

Motion portant soutien à la proposition de loi relative au gel des matchs de football le 5 mai (n° 2021-168). Posée lors de la session du 1^{er} octobre 2021, cette motion a trouvé un écho le 15 octobre, lors de l'adoption par l'Assemblée nationale et le Sénat de la loi du 20 octobre 2021 visant à interdire toute rencontre footballistique ce jour-ci. Il s'agit d'une première, la résultante d'un long processus et in fine, d'une motion de l'Assemblée.

- Adaptation des normes :

Motion portant soutien aux articles du projet de loi 3DS (n° 2021-246) -

- Environnement :

Motion relative à l'urgence climatique (n° 2021-184) motivant la nécessité d'une stratégie opérationnelle actualisée du dispositif Acqua Nostra 2050 - Motion relative à la sur fréquentation estivale (n° 2021-185) - Motion relative à la création de la réserve naturelle de Scandula (n° 2021-213).

- **Education** :

Motion portant soutien aux étudiants corses dans le cadre de la pandémie (n° 2021-019) Motion relative à la contractualisation avec les écoles immersives (n° 2021-183).

2/ Réponses négatives : 3

- **Aménagement du territoire** :

Motion relative à la démilitarisation de la base d'Asprettu (n° 2021-017) dont la réponse a été apportée par le Ministre des Armées.

- **Social** :

Motion relative à l'octroi d'une aide de 170 euros aux étudiants boursiers en grande difficulté (n° 2021-016). Cette motion s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse en marge de la crise sanitaire.

Motion relative à la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé.

3/ Aucune réponse (malgré relances) : 10

De l'Etat principalement, (attente des résultats de nouvelles relances en cours), sur un certain nombre de motions relevant des thématiques abordées en amont.

3. Enseignements à tirer sur le dépôt et le suivi des motions

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'analyse des motions. On peut les regrouper en deux catégories : sur le fond, et sur la procédure.

3.1 : Sur le fond :

3.1.1 - Comme en 2020, on peut noter une réactivité de certains destinataires, avec un engagement à approfondir l'examen des situations lorsqu'elles revêtent un caractère sensible ou fortement évolutif.

- Volonté de dialogue et de coopération dans certains cas,
- Blocage du fait d'une lecture rigide de la répartition des compétences dans d'autres cas (notamment lorsqu'il s'agit du régalien),
- A noter que lorsque les motions sont adressées prioritairement au Conseil exécutif, celles-ci peuvent trouver un « exutoire » dans l'élaboration d'un rapport ponctuel sur telle ou telle thématique, voire l'élaboration de nouveaux schémas d'orientation ou de règlements d'aides (règlement des aides à la culture par exemple).
- La résolution d'un certain nombre de difficultés soulevées dans les motions

est assujettie au « facteur temps », car elles supposent bien souvent de trouver une réponse s'inscrivant dans la durée.

A noter que dans certains cas, une même motion notifiée à plusieurs destinataires a pu engendrer plusieurs réponses.

3.1.2 - Trois types de risques avaient été relevés à plusieurs reprises, que cela soit lors du dépôt des motions ou de l'analyse des éléments de réponse aux lettres de notification : le risque de redondance, le risque de contradiction avec d'autres motions ou résolutions portées par d'autres instances de la Collectivité, ou tout simplement le risque de non-faisabilité.

- *Risque de redondance avec des rapports présentés par le Conseil exécutif, ou avec des questions orales : celui-ci demeure, même si une amélioration a pu être constatée en 2021 :*

Ce risque rejoint l'observation précédente, relative au nombre de motions déposées.

Dans le cadre d'une organisation équilibrée des débats, et sachant que l'ordre du jour prévisionnel est proposé par le Conseil exécutif avec un ordre de priorité, en général 15 jours à l'avance, conformément au règlement intérieur, il n'y a aucune justification a priori à déposer une motion sur une thématique faisant l'objet d'un rapport transmis à l'ordre du jour d'une même session ; de même, la concertation entre les groupes devrait s'intensifier autant que faire se peut pour éviter le dépôt de motions portant sur des sujets abordés lors de questions orales. Cela permettrait d'éviter des redites d'une séquence à l'autre de la session.

- *Risque de duplication ou de contradiction avec des motions adoptées par des instances consultatives :*

Certes, ces instances approuvent des motions ayant plutôt un caractère de « vœux », et n'ayant pas de ce fait la même force qu'une délibération ; mais en cas de divergence de position sur le fond, il conviendrait que ces motions consultatives parviennent avant les sessions durant lesquelles les motions soumises à l'Assemblée de Corse sur le même sujet devront être examinées.

Pour contourner ce risque, plusieurs voies méritent d'être explorées :

-Des motions / résolutions peuvent être élaborées en concertation entre les organes consultatifs, exécutif et délibérant (cf. résolution/prisonniers)

-Participation du Conseil exécutif plus soutenue aux réunions des instances consultatives, en faisant part des avis du Conseil exécutif sur les projets de motion déposés par lesdites instances ; cela est arrivé fréquemment en 2021 lors des réunions du CESEC et de l'Assemblea di a Giuventù.

- *Risque de non-faisabilité (expliquant la plupart du temps l'absence de réponse) :*

Certaines motions déposées sans analyse préalable de faisabilité encourrent réellement le risque de ne pas connaître de suite, si ce n'est le constat de l'impossibilité de les concrétiser. Il s'agira alors de pétitions de principe. Un progrès a été constaté en 2021, ce cas de figure ne s'étant quasiment pas posé. Mais il convient de demeurer vigilant, par exemple dans le cadre d'un dialogue entre les

représentants des groupes politiques (voire leurs attachés) avec les services de la Collectivité de Corse, des personnalités qualifiées issues par exemple des instances consultatives, ou des experts.

3.2: Sur la procédure :

Trois paramètres peuvent être ciblés : les délais, le nombre, et le suivi de rencontres avec des partenaires.

- En ce qui concerne les délais :

Cette question concerne les délais de dépôt des motions, en amont de la session, et les délais de traitement en aval de leur vote.

- En amont de leur dépôt :

Le délai de dépôt des motions avait déjà été aligné, depuis septembre 2020, sur celui des questions orales, à savoir 3 jours au moins avant la session. Afin de donner davantage de temps encore à l'étude des projets de motions, pour en garantir leur pleine efficacité, l'Assemblée de Corse a approuvé la révision de son règlement intérieur le 16 décembre 2021, ajustant la procédure inhérente au dépôt des motions. Ainsi, l'article 73 porte le délai de dépôt à 6 jours avant la session, afin de faciliter leur instruction par le Conseil exécutif et laissant la Commission Permanente organisationnelle apprécier leur recevabilité (temporalité, éventuelles interférences avec des questions orales ou rapports portant sur le même sujet) : en effet, « selon leur contenu et les objectifs visés, les motions peuvent être des motions de principe ou des motions opérationnelles, celles-ci impliquant le plus souvent une instruction en cas commission ». A titre exceptionnel, toutefois, en cas d'évènement survenant dans les jours précédant la session, le délai de dépôt d'une motion peut être ramené à 48 heures.

- En aval de leur vote :

Dans toute la mesure du possible les motions doivent pouvoir être notifiées au plus tard dans les quelques jours qui suivent leur adoption ; un progrès a pu être enregistré, afin de ne pas courir le risque d'obsolescence et perdre de leur intérêt, surtout s'il s'agit d'une interpellation d'autorités revêtant un caractère d'urgence.

- S'agissant du nombre :

Du fait de la crise sanitaire, en 2020, un volume moindre de motions a été enregistré.

En 2021, ce nombre a légèrement augmenté, mais reste tout de même largement inférieur aux années antérieures rejoignant ainsi l'objectif dessiné il y a quelques années « moins de motions, mieux de motions ».

L'article 73 du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse établit, comme vu précédemment, une distinction entre les motions « de principe » et celles à vocation « opérationnelle ». Une nette préférence pour ces dernières est toutefois marquée, favorisant ainsi une démarche plus qualitative du fait de l'instruction obligatoire en commission.

Il est à relever enfin qu'en cas de pluralité de motions déposées sur un même sujet,

un accord est en général intervenu entre les groupes (majorité et opposition confondues) pour parvenir à une motion commune, ce qui est une voie à encourager, en particulier sur des thématiques d'intérêt général.

Tel est l'état des lieux des motions approuvées en 2021, de leur suivi, et des enseignements que l'on peut en tirer pour l'action future, tant sur le fond qu'en terme de participation à la vie démocratique des institutions et au-delà, à leur gouvernance d'ensemble.

III/ SUIVI DES AVIS ET MOTIONS DES INSTANCES CONSULTATIVES : CESEC, ASSEMBLEA DI A GIUVENTU, CHAMBRE DES TERRITOIRES

S'inscrivant dans la démarche initialement engagée pour les motions votées par l'Assemblée de Corse, le présent chapitre fait état du suivi réservé aux avis et motions votées par les instances consultatives, pour l'année 2021.

Depuis la mise en place de la Collectivité de Corse, en janvier 2018, le Conseil exécutif a veillé à associer étroitement les trois instances consultatives au processus d'élaboration des différentes politiques publiques territoriales, à savoir :

- Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse (CESEC, article L. 4422-34 du CGCT) chargé de porter la voix de la société civile, consulté chaque mois sur un ensemble de rapports relevant la plupart du temps de saisines obligatoires,
- La Chambre des Territoires (article L. 4421-3 du CGCT), qui se substitue à la Conférence territoriale d'action publique instituée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et se réunit notamment pour coordonner l'exercice des compétences des collectivités territoriales et promouvoir la prise en compte de la diversité des territoires dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques,
- L'Assemblea di a Ghjuventù, instaurée par délibération n° 16/158 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juillet 2016, sur proposition de son Président. Chargée de porter la voix de la jeunesse insulaire, cette instance a vocation à s'exprimer sur l'ensemble des sujets intéressant la Corse.

Partie intégrante du processus décisionnel, ces trois instances sont sollicitées par le Président du Conseil exécutif et la Présidente de l'Assemblée, pour avis ou information, sur nombre de rapports d'orientations, règlements d'aides, ou projets menés par la Collectivité de Corse. A ce titre, elles approuvent des motions ou des avis, en complément de questions orales ou écrites, relatifs aux sujets dont elles sont saisies. Ces textes constituent un moyen d'expression classique en vue d'interpeller le CE ou l'AC sur un sujet d'actualité ou de faire partager une position. Un traitement spécifique leur est donc réservé.

Une coopération qualitative et inclusive, voulue par le Conseil exécutif, permet d'assurer la transversalité de ses travaux. Ainsi, le CESEC et l'Assemblea di a Giuventù font-ils régulièrement l'objet de saisines volontaires et systématiques de la part du Conseil exécutif pour information ou avis relatives, notamment, à des projets d'envergure.

Cette coopération a démontré à maintes reprises, si besoin était, la nécessité de maintenir un lien démocratique interinstitutionnel pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation en continu des politiques publiques insulaires.

I. Cuuperazione tra l'istanze in u 2021 : elementi di bilanci.
Éléments de bilan de la coopération entre le Conseil exécutif, les instances consultatives et l'Assemblée de Corse pour l'année 2021

Accordant une attention particulière aux productions des organes consultatifs, le Conseil exécutif n'a pas hésité à les solliciter activement sur de nombreux projets.

Néanmoins, les contraintes de fonctionnement liées au contexte sanitaire ont induit une véritable mutation de la coopération interinstitutionnelle.

Majoritairement dématérialisée, celle-ci a surtout été marquée par des saisines dans des délais abrégés.

Principalement axés sur les conséquences de la crise sanitaire en 2020, les travaux des instances consultatives ont été élargis, en 2021, à d'autres thématiques d'actualité.

Les Conseillers exécutifs se sont ainsi attachés à les intégrer pleinement pour l'amélioration et l'évolution des politiques publiques de la Collectivité de Corse. Ainsi, une démarche de co-construction, notamment avec le CESEC, a été favorisée concernant des sujets d'envergure comme le Pattu di à Giuventù ou l'égalité femmes-hommes.

Les éléments de bilan qui suivent s'attacheront à mettre en évidence :

- D'une part, la typologie des actes de chaque instance pris en 2021,
- D'autre part, les enseignements à tirer sur le suivi de ces travaux,
- Enfin, un ensemble de recommandations seront formulées, afin d'impulser et maintenir une véritable synergie interinstitutionnelle

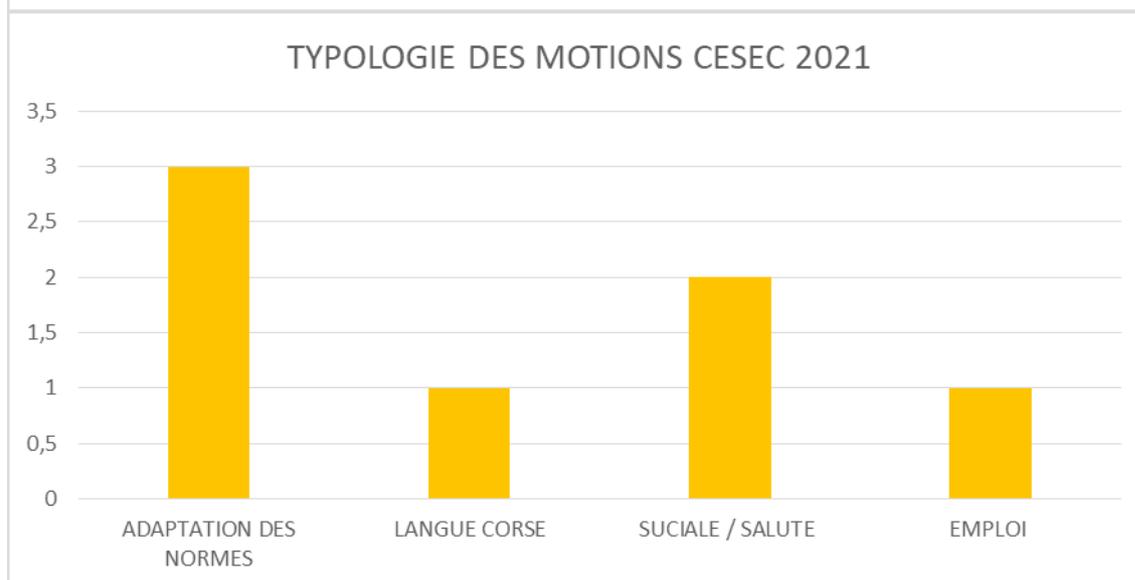
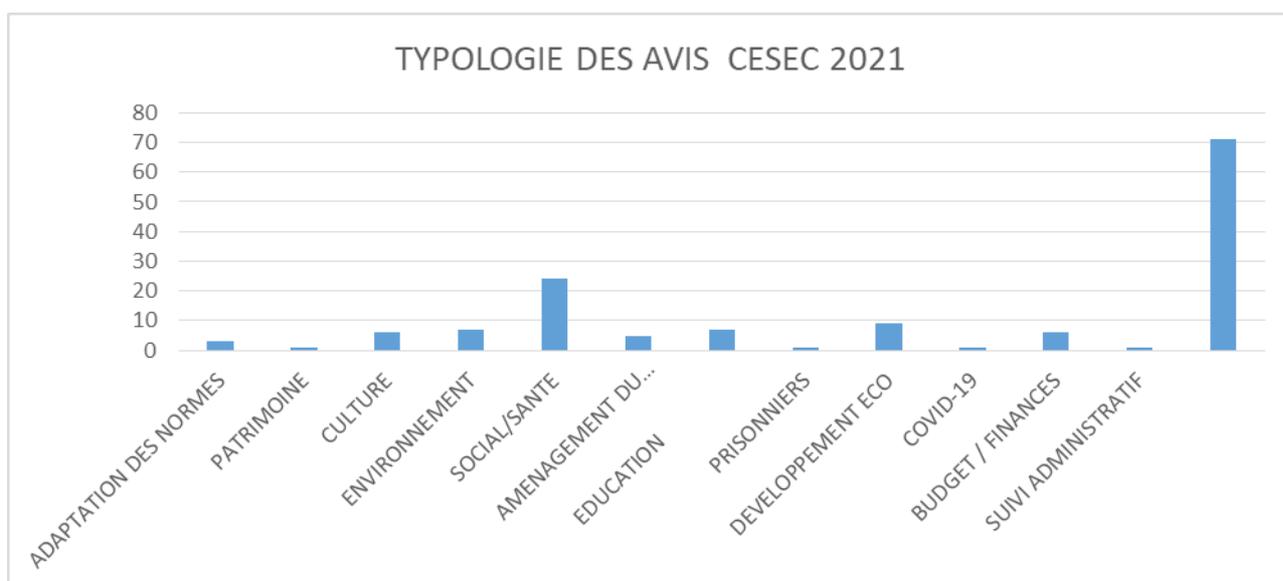
U Cunsigliu ecunomicu, suciale, di l'ambiente è culturale di Corsica Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse (CESEC)

1. Typologie des avis, motions et résolutions adoptés sur saisine du CE et des rapports votés dans le cadre d'auto-saisines.

Au terme de 14 séances plénières, le CESEC a rendu 71 avis sur saisine du Président du Conseil exécutif, et approuvé 7 motions. 4 séances plénière extraordinaires, dont 1 consacrée aux violences criminelles en Corse se sont également tenues.

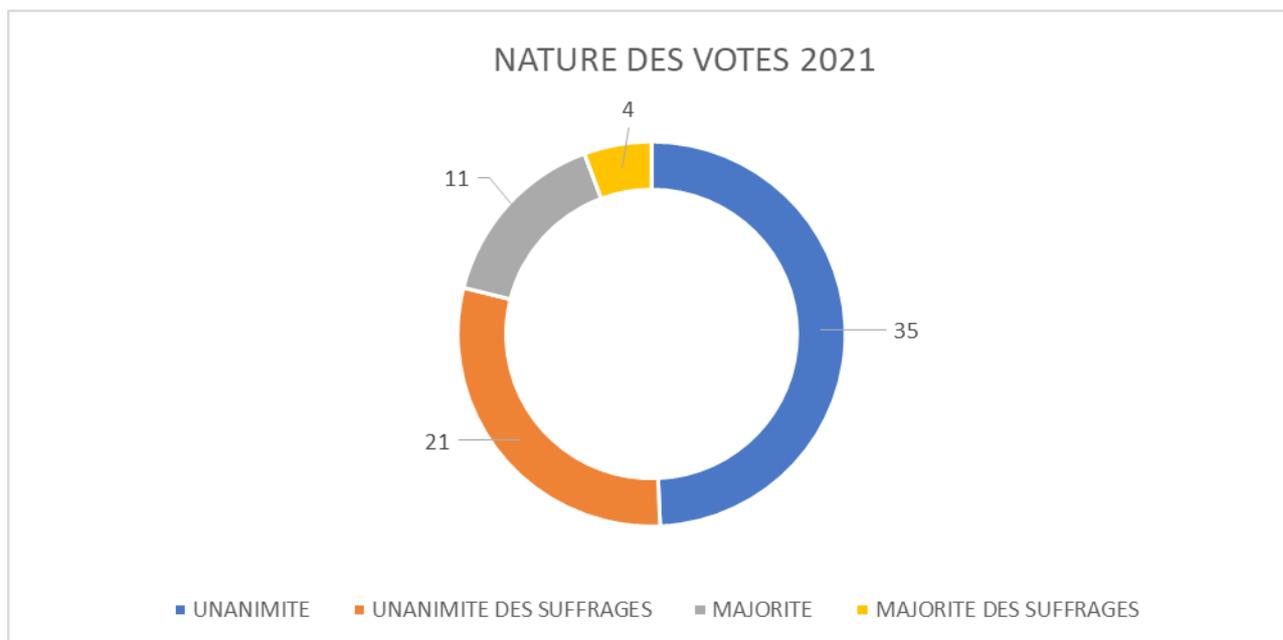
Dans le prolongement des engagement pris par le Conseil exécutif et l'organe délibérant, l'essentiel des travaux de l'instance ont été consacrés à la définition d'un nouveau modèle économique, au développement d'une meilleure qualité de vie ainsi qu'à l'émancipation individuelle et collective.

Dans le cadre de son pouvoir d'auto-saisine, le CESEC a rendu 5 rapports, irrigant ainsi de ses réflexions les orientations à prendre en matière de politiques publiques. Le CESEC a rendu divers avis et motions dans les domaines suivants :



Au cours de l'année 2021, 71 saisines du Président du Conseil exécutif ont eu lieu. La nature des votes en découlant se traduit comme suit :

- **35 avis votés à l'unanimité**
- **21 avis votés à l'unanimité des suffrages exprimés**
- **11 avis votés à la majorité**
- **4 avis votés à la majorité des suffrages exprimés**



Dans le cadre de ces saisines, 24 rapports émanant du Conseil exécutif ont été présentés, soit par le Président du Conseil exécutif soit par les Conseillers exécutifs, et soumis aux votes illustrés précédemment.

2. Eléments de suivi

Les travaux du CESEC ont fait l'objet d'une transmission aux directions opérationnelles offices et agences de la Collectivité de Corse, aux fins de prise en compte ; mais également à l'Assemblée de Corse, afin de les intégrer à ses délibérations.

Force est de constater que ces avis font partie intégrante de l'argumentaire exposé au cours des débats dans l'hémicycle, ainsi que des délibérations adoptées en ce sens. Cette démarche témoigne d'une volonté d'intégrer pleinement l'instance à la définition et l'adaptation des politiques publiques.

Ainsi, la totalité des avis adoptés en 2021 ont été intégrés aux délibérations de l'Assemblée de Corse.

A Camera di i Territorii La Chambre des territoires

1. Typologie des avis, motions et résolutions adoptés sur saisine du CE et des rapports votés dans le cadre d'auto-saisines

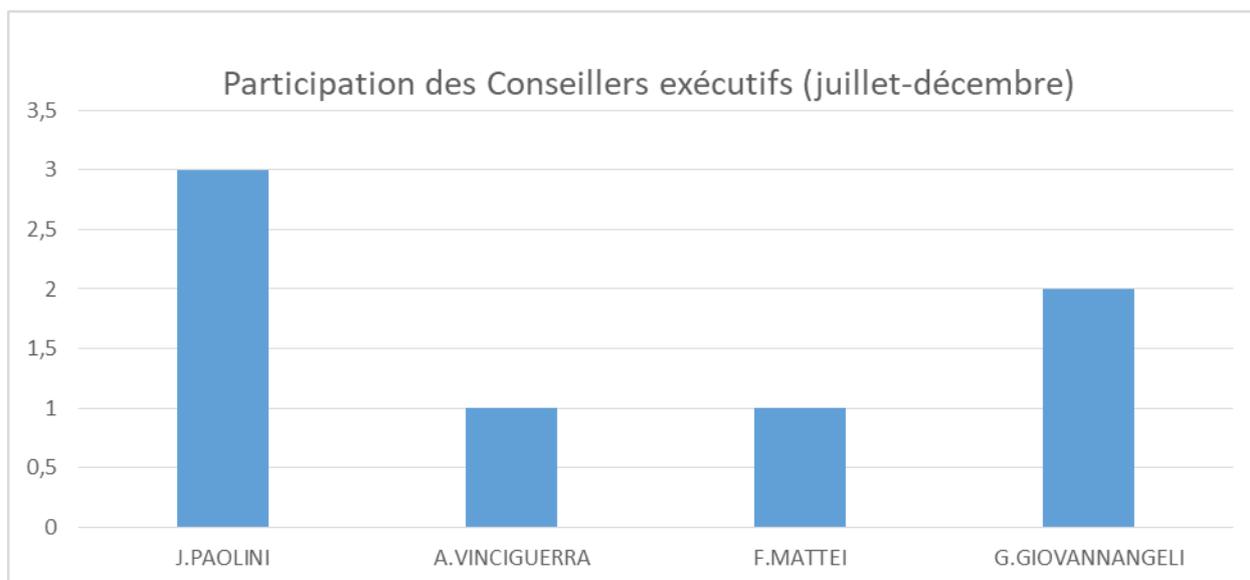
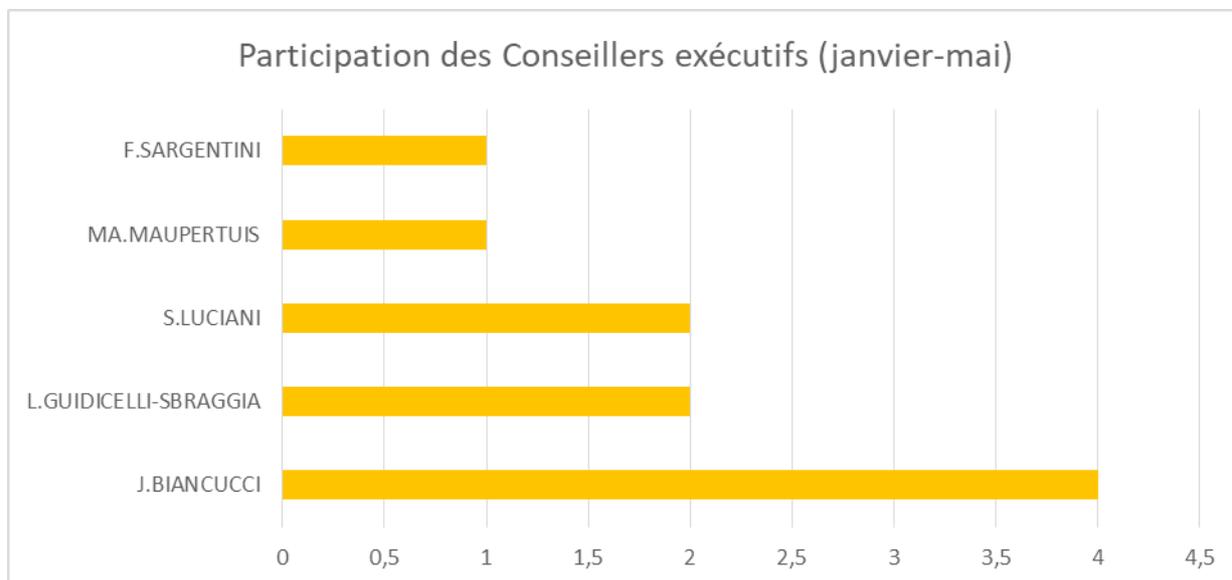
La Chambre des Territoires a été saisie de 31 rapports du Président du Conseil exécutif en 2021, dont 9 sous forme de procédures écrites donnant lieu à 6 avis favorable.

Dans ce cadre, elle a rendu 5 avis et 35 décisions, dont 2 désignations de membres de la Chambre des Territoires à des organismes de la Collectivité de Corse, et une concernant les membres de l'Assemblée de Corse.

Il est à noter qu'à l'issue de sa réunion du 12 avril 2021, la Chambre des Territoires a

voté la modification de son règlement intérieur afin d'y intégrer la capacité à adopter des motions.

Au cours de l'année 2021, 2 sessions de la Chambre des Territoires se sont tenues les 12 avril et 29 novembre. A ce titre, la participation des Conseillers exécutifs aux sessions et différentes commissions de l'instance se décline comme suit :



2. Eléments de suivi

A l'instar du CESEC, ces décisions et avis ont été transmis à des fins soit d'intégration dans les délibérations de l'Assemblée de Corse, soit pour prise en compte par les directions opérationnelles.

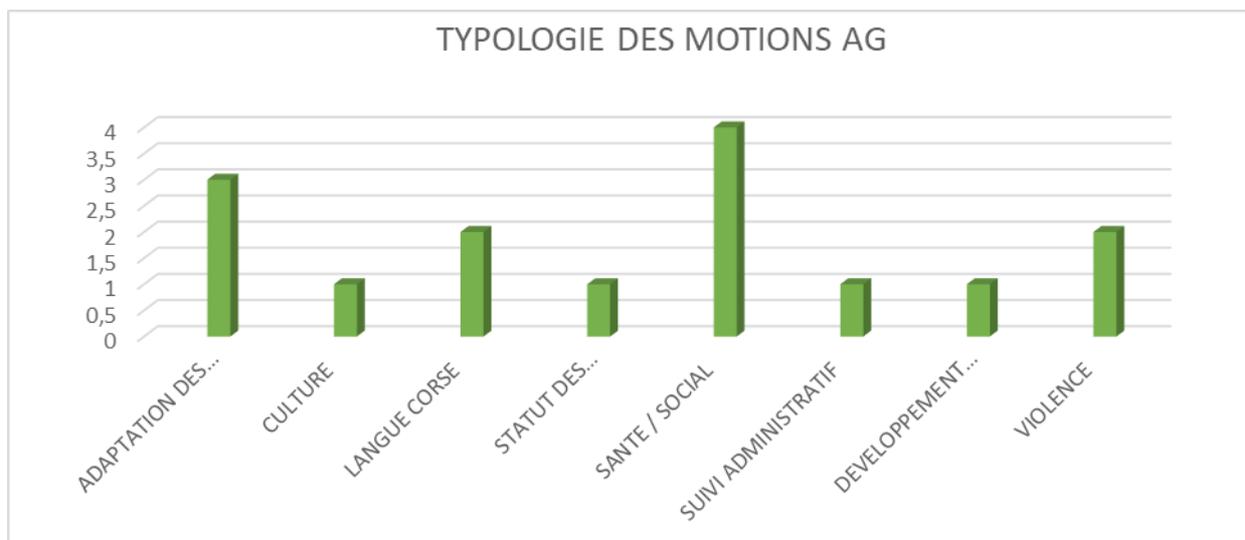
L'Assemblea di a Giuventù di a Corsica / L'Assemblée des jeunes de la Corse

1. Typologie des avis, QO, motions et résolutions adoptés sur saisine du CE et des rapports votés dans le cadre d'auto-saisines

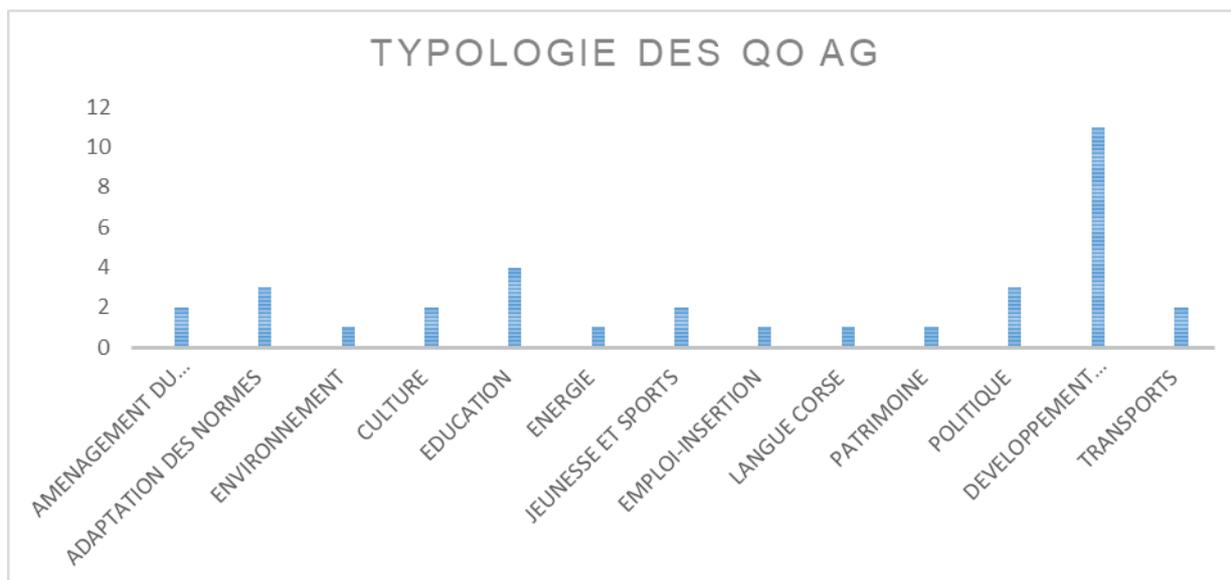
Au cours de l'année 2021 et après une phase d'adaptation due aux contraintes sanitaires, la deuxième mandature de l'Assemblée di a Giuventù a pu pleinement activer son travail de commission, notamment par le biais de production de rapports. Ainsi ont été soumis au vote de son l'assemblée délibérante :

- Le rapport de la Commission des Affaires Sociales, de l'Éducation et de la Formation relatif à l'éducation en Corse.
- Le rapport de la Commission Développement économique, Transport et Affaires européennes : « Fattu qui »
- Le rapport de la Commission Développement économique, Transport et Affaires européennes : « Carta di residenza o diaspora »
- Le pré-rapport de la Commission Développement économique, Transport et Affaires européennes : « Numeribus »

A l'occasion de 3 séances publiques, l'instance a adopté 15 motions, 2 contributions, dont une sur saisine du Président du Conseil exécutif (n° 2021/O1/091 relative au projet de tarif diaspora intégré aux délégations de service public aériennes), et 34 questions orales.



Sur les 15 motions votées, 10 ont été notifiées aux ministères et directions opérationnelles concernés.



Concernant les questions orales, 30 sur les 34 déposées en 2021 ont fait l'objet de réponses en séance par un membre du Conseil exécutif dont son Président. 4 questions ont fait l'objet de réponses écrites dont les éléments sont en cours de validation. Au-delà de sa participation aux réunions de l'instance, le Conseil exécutif s'est attaché à répondre, de manière quasi systématique, aux questions orales. Les échanges issus des débats d'orientations générales ont également permis de maintenir un lien continu entre l'Exécutif et l'instance consultative.

2. Eléments de suivi

Une fois votées, les motions sont notifiées aux Conseillers exécutifs, agences et offices, ainsi qu'aux services concernés. Il s'agit de garantir, par cette notification, la prise en compte des travaux de l'instance.

Les débats à l'Assemblée de Corse témoignent également de l'intérêt porté à ces travaux. Ainsi, à l'occasion de la dernière session de la mandature 2018-2021, la Présidente de l'Assemblée de Corse ainsi que les membres du Conseil exécutifs se sont attachés à souligner la pertinence des travaux présentés par les Conseillers de l'Assemblea di a Giuventù. A ce titre, le Président du Conseil exécutif a rappelé l'importance d'une coopération interinstitutionnelle forte, à l'aube d'une nouvelle mandature.

IV. Résolutions communes entre les instances

Résolutions communes entre le Conseil exécutif, l'Assemblée de Corse et les instances consultatives

Au-delà des dispositifs mis en place au plus fort de la crise sanitaire, la coopération interinstitutionnelle a donné lieu à une résolution commune en 2021.

L'Assemblée de Corse et le CESEC ont adopté à l'unanimité une résolution relative au rapprochement des prisonniers politiques corses, le 22 octobre 2021. Par le biais de ses travaux, l'Assemblea di a Giuventù s'est associée à cette démarche, s'inscrivant ainsi pleinement dans la droite ligne des objectifs définis par le Conseil exécutif.

Enseignements à tirer sur le dépôt et le suivi des motions

1. Sur le fond

Faisant suite à une année marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 a été l'occasion de pérenniser les efforts entrepris en faveur d'une coopération interinstitutionnelle pertinente.

Ainsi, l'ensemble des travaux des instances consultatives ont fait l'objet d'un suivi (lettres de notifications, relances le cas échéant), gage d'une certaine traçabilité. De plus, les espaces numériques partagés « Spazii » ont été mis en ligne pour chacune d'elles, dans le respect des engagements pris en ce sens l'an passé.

Toutefois, à l'image des travaux de l'Assemblée de Corse et malgré plusieurs relances, il est à noter que certaines motions sont demeurées sans réponse formalisée.

Parallèlement, un suivi continu de ces travaux permet de prévenir le dépôt de motions récurrentes, en optant pour une approche transversale. A titre d'exemples, en 2021 certaines motions votées à l'Assemblée de Corse faisaient écho aux propositions formulées par l'Assemblea di a Giuventù : la motion n° 2021/171 relative au bilinguisme dans le secteur public de l'éducation » reprend les éléments présentés dans la motion n° 2021/M2/35 de l'instance ; la motion n° 2021/020, reprenant le sujet du « retrait du statut de détenus particulièrement signalés » abordé par l'instance via la motion n° 2021/M2/45.

Les actes de l'organe délibérant primant par essence sur ceux des consultatif, il conviendrait de poursuivre l'harmonisation en amont des thèmes abordés.

2. Sur la procédure

Le dépôt des motions de l'Assemblea di a Giuventù a lieu 3 jours au moins avant la session. En pratique, il convient de laisser la possibilité au Conseil exécutif d'en prendre connaissance, en amont de la session, afin d'émettre un avis collégial. Se réunissant chaque mardi, celui-ci peut en effet organiser les modalités de prise en compte par les services concernés, avant réception de la lettre de notification.

Concernant les motions dites de procédure, les Conseillers de l'Assemblea di a Giuventù peuvent les déposer 24h avant la session. Ayant trait à l'irrecevabilité d'un point soumis à l'ordre du jour, il apparaît primordial qu'elles soient également portées suffisamment en amont à la connaissance des Conseillers exécutifs. Le règlement intérieur ne le permettant pas, il conviendrait d'ajuster son article 59, afin d'allonger ce délai, jusqu'à 6 jours, à l'instar de ce qui a été acté dans le règlement intérieur actualisé de l'Assemblée de Corse.

S'agissant de la notification en aval du vote, celle-ci doit intervenir dans la semaine suivant la session, au risque de perdre de leur intérêt, surtout si elles revêtent un caractère d'urgence.

Concernant le nombre de motions, 15 ont été adoptées par l'Assemblea di a Giuventù, 7 par le CESEC. S'agissant de l'Assemblea di a Giuventù, de nombreux sujets, également abordés par les Conseillers de l'Assemblée de Corse, ont fait l'objet de motions et de questions orales. Or, une telle répétition implique de solliciter

plusieurs fois les Conseillers exécutifs, les services, agences et offices visés, qui sont déjà saisis des motions de l'Assemblée. En pratique, cela se traduit par un certain engorgement, entravant ainsi le suivi effectif de ces travaux.

Ainsi, il convient de privilégier la piste des résolutions conjointes, notamment pour des sujets d'envergure, nécessitant une construction commune. Par ailleurs, les questions présentant un intérêt général ou une forte valeur ajoutée, devraient être systématiquement soumises à ce type de consultation.

Recommandations et engagements :

1/ Suivi « stratégique » des actes des instances consultatives :

Dans la pratique, les Conseillers exécutifs veillent déjà aux suites à donner aux avis, et sollicitent les services en cas de besoin d'ingénierie administrative (appel à projets, organisation de comités directeur/de pilotage...). Ce suivi sera approfondi, dans la limite des disponibilités des Conseillers, et dans le cadre d'une approche par politiques publiques, de manière à accroître la complémentarité et l'efficacité du suivi des actes entre les trois instances.

2/ Un espace numérique de suivi interactif :

Prenant appui sur celui dédié aux motions de l'Assemblée de Corse, le « spaziu » dédié à l'Assemblea di a Giuventù est désormais un outil de suivi des motions et des réponses apportées aux questions orales. Un accueil favorable a d'ailleurs été réservé, lors de la présentation du « Spaziu muzione », en séance du 15 avril 2021. Cet espace a depuis été élargi au CESEC et à la Chambre des Territoires. Le suivi de l'ensemble des actes (questions orales, motions, recommandations, avis) y est ainsi intégralement retracé.

Participant d'une démarche de transparence, l'ensemble des instances consultatives ainsi que les Conseillers exécutifs et de l'Assemblée de Corse, ont un regard sur les divers travaux enregistrés. A ce titre, il conviendrait de mettre à profit cet outil pour capitaliser l'apport de toutes les motions votées par les instances, en favorisant une recherche par mots clés et éviter ainsi des redondances, dans le respect naturellement de l'autonomie d'initiative de chaque instance.

IV/ ELEMENTS D'INFORMATION SUR LES DELAIS DE SAISINE

Le présent chapitre vise à récapituler les saisines de l'Assemblée de Corse effectuées par le Conseil exécutif, à partir des tableaux de bord qui permettent un suivi régulier.

Dans un premier temps seront rappelés les délais légaux de saisine et leur mise en pratique.

Dans un deuxième temps, sera mise en évidence l'évolution du nombre de rapports AC et CE entre 2016-2017 (ex. CTC), et depuis la mise en place de la Collectivité de Corse en janvier 2018.

Dans un deuxième temps, seront récapitulés les éléments statistiques afférents, sous forme d'histogrammes.

1/ RAPPEL DES DELAIS LEGAUX DE SAISINE ET DE LEUR FORMAT :

Trois délais prévus par les textes, sont à distinguer :

1.1 - le délai légal de saisine de **12 jours** pour l'Assemblée de Corse est fixé par l'article L. 4422-32 du code général des collectivités territoriales : « *Douze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée de Corse, le président du conseil exécutif de Corse transmet au président de l'Assemblée un rapport sur chacune des affaires qui doivent être examinées par l'Assemblée, ainsi que, le cas échéant, les projets de délibération correspondants* ».

L'article L. 4132-18 précise, pour les Régions de droit commun, et cette disposition est applicable à la collectivité de Corse, (...) que « les rapports et projets visés peuvent être mis à la disposition des conseillers qui le souhaitent par voie électronique de manière sécurisée ; cette mise à disposition fait l'objet d'un avis adressé à chacun de ces conseillers (...) ».

A noter que le CGCT, pour les Régions de droit commun, n'impose pas un format particulier aux rapports qui peuvent être produits « sous quelque forme que ce soit », mais on pourrait estimer qu'une telle disposition serait transposable à la CdC.

Soulignons enfin que, le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse a porté le délai de saisine du Président du Conseil exécutif à **15 jours**.

1.2 - Le délai légal est ramené à **8 jours** (article L. 4132-18-1 CGCT), par transposition des dispositions de droit commun pour la commission permanente de l'Assemblée (réunie en format délibérant depuis le mois d'avril dernier) : « *les rapports sur chacune des affaires qui doivent être soumises à la commission permanente sont transmis huit jours au moins avant sa réunion, dans des conditions prévues à l'article L.4132-18* ».

1.3 - A noter enfin, que le cas de l'urgence absolue (**1 jour franc**) est également prévu par ce même article L. 4132-18 alinéa 4 : « *Sans préjudice des dispositions de l'article L. 4132-17, en cas d'urgence, le délai prévu au premier alinéa peut être abrégé par le président sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc* ».

La détermination d'un calendrier-type :

Dans la pratique, rappelons qu'un calendrier-type mensuel des saisines a été établi par accord entre les Secrétariats généraux des instances, depuis le début de la mandature (il avait d'ailleurs déjà été expérimenté entre 2016 et 2017).

En vertu de ce calendrier, les envois des premiers rapports via Airs-délib suivent en général le CE préparatoire aux sessions, qui se tient le premier mardi de chaque mois.

Cela permet, si les conditions sont réunies, d'assurer la saisine pour avis des instances consultatives - notamment le CESEC, de manière à ce qu'elles soient en mesure de remettre leur contribution lors de la tenue des réunions des commissions de l'Assemblée qui se tiennent la troisième semaine, ou à défaut, directement aux Conseillers en amont de la session.

Il arrive également que certains rapports soient transmis plus d'un mois à l'avance.

Des saisines bien en amont des 15 jours (ou huit jours pour la CPD), interviennent régulièrement, comme en attestent les histogrammes ci-dessous (Cf. § 3 ci-après). A noter que, en fonction des souhaits exprimés par le Conseil exécutif, la commission permanente organisationnelle ou les commissions organiques de l'Assemblée, certains rapports initialement fléchés en AC ont été reportés en CPD et inversement.

Quel que soit le cas, le Secrétariat général de l'Assemblée s'est entendu avec celui du Conseil exécutif pour que les rapports soient transmis aux Conseillers à l'Assemblée de Corse, quand bien même la « session » à venir, au plan technique, n'était pas encore créée dans le progiciel Airs-délib, et ce, afin de permettre aux Conseillers de disposer de tout le temps nécessaire pour leur examen.

Il convient de souligner enfin que les envois dans le cadre des « délais abrégés » ont toujours été publiquement justifiés en séance, comme les procès-verbaux intégraux peuvent en témoigner, et auxquels il est possible de se référer.

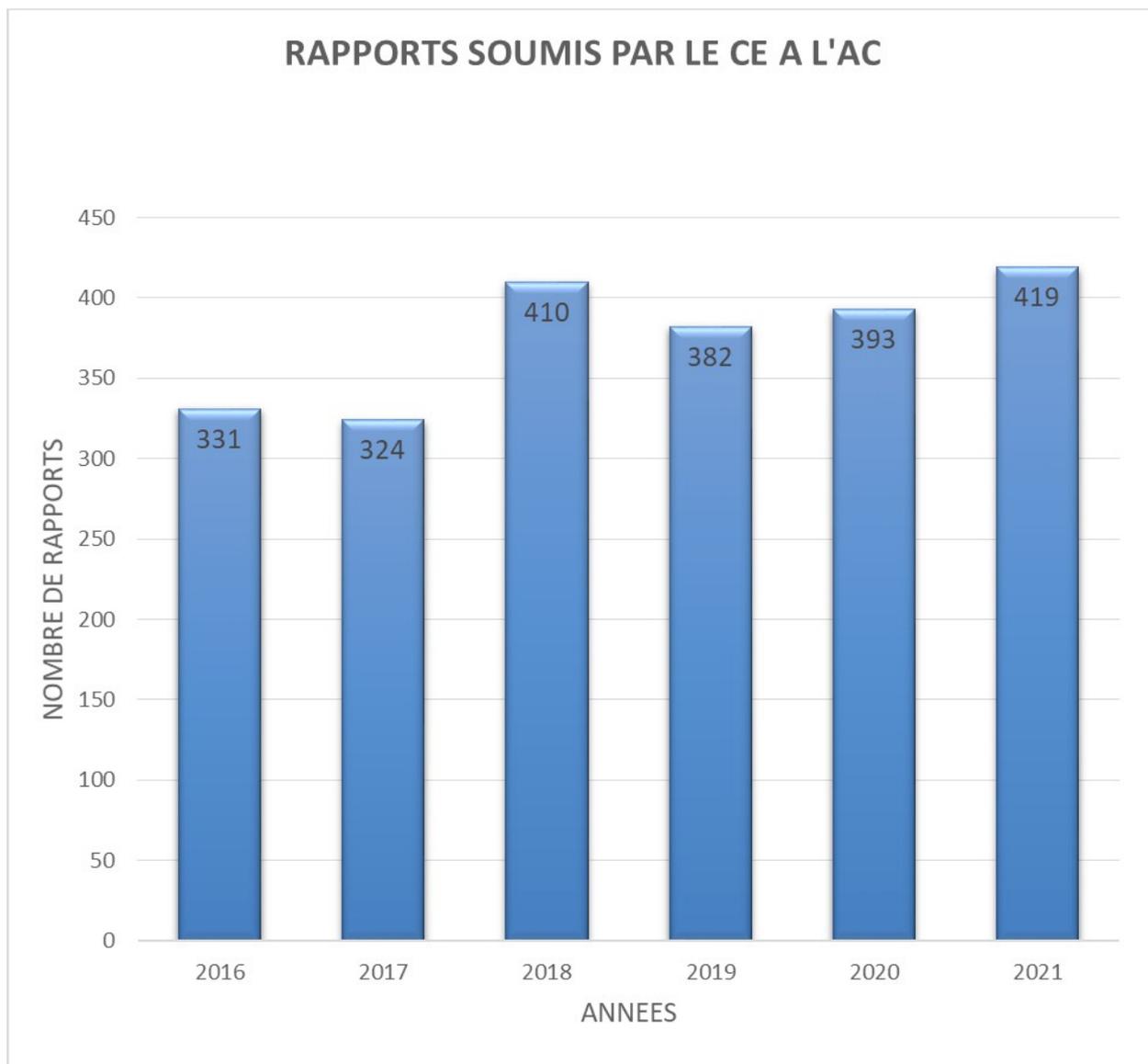
C'est d'ailleurs sur la base de cette motivation que, conformément aux textes, là encore (article L .4132-18 dernier alinéa), l'Assemblée s'est prononcée librement sur le caractère d'urgence, et a agréé l'examen desdits rapports en séance, alors qu'elle aurait pu *décider du renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à une séance ultérieure.*

De même, on peut souligner que l'Etat saisit parfois en urgence l'Assemblée de Corse pour émettre un avis sur les projets de loi ou de décrets concernant la Corse, avec un délai abrégé théorique de 15 jours, ramené à une semaine dans la pratique, ce qui laisse tout juste le temps en amont aux services puis au Conseil exécutif de procéder à une analyse et produire un projet de rapport en exploitant des projets de lois ou décrets souvent denses : projet de décret relatif à la création d'une direction de la mer et du littoral de Corse (délibération n° 21/143 AC du 23 juillet 2021), projet de décret relatif aux compétences du Président du Conseil exécutif de Corse en matière de prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes et modifiant le code de l'environnement (délibération n° 21/222 AC du 16 décembre 2021).

2/ EVOLUTION DU NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINES PAR LE CE, AVANT ET DEPUIS LA MISE EN PLACE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

Rapports soumis par le Conseil exécutif à l'Assemblée de Corse de 2016 à

2021

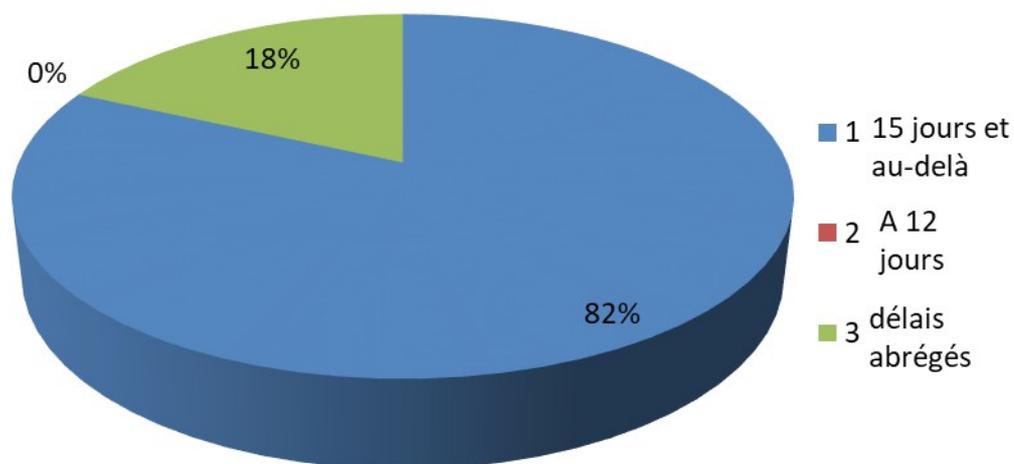


3/ ETAT DES SAISINES EFFECTUEES, A PARTIR DES ELEMENTS STATISTIQUES RECUEILLIS POUR L'ANNEE 2021

**ANNATA 2021- LETTERE DI MESSA IN MANU ASSEMBLEA DI CORSICA
ANNEE 2021 - SAISINE ASSEMBLEE DE CORSE**

Sessions AC 2020	NOMBRE DE RAPPORTS	SAISINE 15 JOURS ET AU-DELÀ	SAISINE 12 JOURS (CGCT)	DELAIS ABREGES (- de 12 jours)
JANVIER -28 et 29/01/2021	7	6		1
FEVRIER - 25 et 26/02/2021	8	7		1
MARS - 25 et 26/03/2021	27	22		5
AVRIL - 29 et 30/04/2021	14	10		4
MAI - 20 et 21/05/2021	10	9		1
JUILLET - 22 et 23/07/2021	18			
SEPTEMBRE - 30/09 et 01/10/2021	17			
OCTOBRE - 28 et 29/10/2021	8			
NOVEMBRE - 18 et 19/11/2021	23			
DECEMBRE - 16 et 17/12/2021	14	12		2
TOTAUX	66	54	0	12

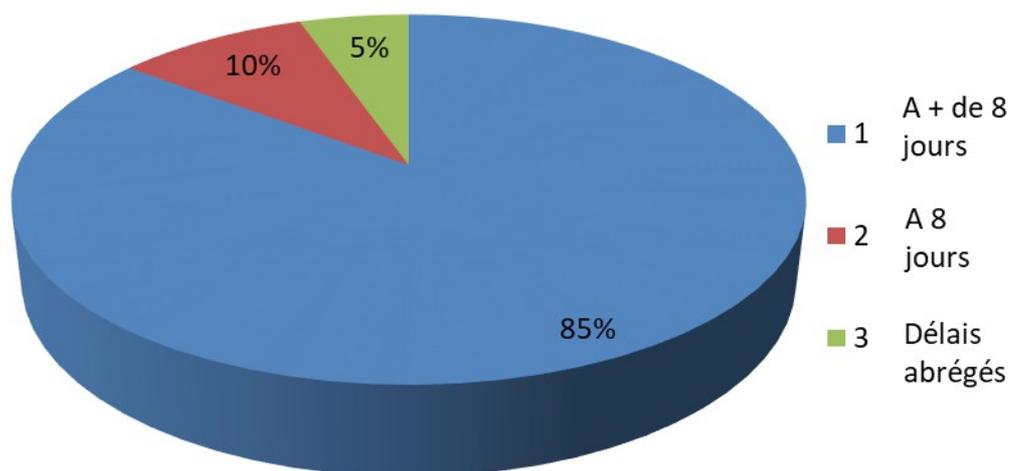
SAISINES AC 2021



ANNATA 2021 - LETTERE DI MESSA IN MANU CUMMISSIONE PERMANENTE DELIBERANTE				
ANNEE 2021 - SAISINE COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE				
COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE	NOMBRE DE RAPPORTS	SAISINE + 8 JOURS	SAISINE 8 JOURS	DELAIS ABREGES (- de 8 jours)

CPD du 27/01/2021	4	4	4	
CPD du 24/02/2021	18	16		2
CPD du 24/03/2021	27	22	5	
CPD du 28/04/2021	38	34	4	
CPD du 19/05/2021	46	45	1	
CPD du 28/05/2021	13	7		6
CPD du 28/07/2021	13	13		
CPD du 29/09/2021	18	17		1
CPD du 27/10/2021	19	18		1
CPD du 17/11/2021	28	23		5
CPD du 10/12/2021	22	17		5
TOTAUX	146	128	14	8

SAISINES COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE 2021



CONCLUSION GENERALE :

La coopération entre les différentes instances de la Collectivité revêt une dimension de plus en plus stratégique. Il appartiendra à la « Conférence de coordination » créée par l'article 81 du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse de veiller à l'exercice équilibré de cette coopération, dans le cadre d'un dialogue efficace entre l'ensemble de ses composantes : Présidences de l'Assemblée et du Conseil exécutif, Conseillers exécutifs, Présidents de groupes, Présidents de commissions et CESEC.

Seguitu di l'impegni/risposte à e quistione à bocca - Mandatura 2021-2028

Suivi des engagements du Conseil exécutif de Corse pris dans les réponses aux questions orales et écrites posées en session de l'Assemblée de Corse
- Mandature 2021-2028

ANNATA 2021
ANNEE 2021

M. Le Président du Conseil exécutif

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2020/O2/033	30 sept. et 1 ^{er} octobre	Lingua Corsa.	Saveriu LUCIANI Groupe : Avanzemu	(Réponse en corse dans sa totalité...)	Attente d'une réponse
2021/O2/038	28 et 29 octobre 2021	Actualisation du PPI Infrastructures routières	Georges Mela Groupe : Un Soffiu Novu	Engagement partagé de la part du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse concernant les routes. Il y a eu une reprise/prolongation des opérations initiées antérieurement (travaux rocade, Sanguinaires) avec la volonté d'engager des opérations sur le long terme.	Reconfiguration de la Rocade d'Aiacciu en un boulevard urbain – modification de l'accès sur le Boulevard Louis Campi . Délaissé depuis 1984, la CdC a entrepris un dédoublément des voies ; l'ultime phase de travaux a débuté le 01/10/2021
2021/O2/39	28 et 29 octobre 2021	Plan Avenir Montagne et développement de l'intérieur	Catherine Cognetti- Turchini Groupe : Un Soffiu Novu	Le « Plan Avenir Montagne » a mobilisé un ensemble d'acteurs (gouvernement, élus, personnalités qualifiées). Présentation pour les années 2021/2022 de dossiers validés par les services de l'Etat mettant en œuvre des réhabilitations/rénovations traduisant l'implication de la Collectivité de Corse.	Le financement de 5 projets a été acté par ARRETE N° 21/394CE du 30 novembre 2021. Commune de SARI E SULINZARA 108 800 € Rénovation de bergeries à Tova, amélioration du patrimoine bâti pastoral et productif Commune de LUGU DI NAZZA 623 662,60 € Casa di l'Artigiani Commune de ZONZA 928 000 € Création d'un bâtiment culturel et touristique et d'une aire de stationnement destinée à la régularisation des flux touristiques vers le site de Bavella PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE 655 802,18 € Reconstruction du refuge d'Asinau – Quenza COLLECTIVITE DE CORSE 436 200 €

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
					<p>Rénovation et sécurisation du sentier de transhumance de Caprunale Le financement d'un 6^{ème} projet a été affecté par ARRETE N° 22/162CE du 12 avril 2022 Commune Lozzi Réhabilitation et extension du refuge de l'Ercu 513 106,21 € La Commission Permanente du Comité de Massif qui se tiendra en juin, en présence de l'Etat statuera sur les projets qui seront proposés en CE dans le cadre du Plan Avenir Montagne 2022.</p>
2021/O2/045	18 et 19 novembre 2021	Partecipazioni di Corsica à a COP26 in Glasgow : Puntu d'infurmazioni è perspettivi	Don Joseph LUCCIONI Groupe : Fà Populu Inseme	<p>La Corse est perçue favorablement et regardée avec une attention particulière. Divers entretiens du Président du Conseil exécutif, notamment en tant que Président de la Commission de la transition écologique portant sur des sujets divers : lutte contre le réchauffement climatique, renforcement des échanges bilatéraux avec la Catalogne dans le domaine économique, social, et enfin, appel à la solidarité au peuple malgache.</p>	<p>Elaboration d'un « Plan zéro déchet plastique en Corse » : Objectifs : limiter en amont et réduire la pollution plastique existante sur et depuis le territoire corse vers les milieux naturels (volet interne et externe) ; favoriser des partenariats territoriaux (EPCI), des actions innovantes et/ou appel à projets (entreprises, citoyens), et faire un maillage associatif du territoire insulaire. <u>Etat d'avancement :</u> en cours de finalisation (mise en consultation début d'année 2022). Passage en AC au 1^{er} trimestre 2022.</p> <p>Elaboration d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) : Objectifs : document stratégique de l'achat public qui assigne aux collectivités des objectifs de passations de marchés publics comportant des éléments à caractère social et écologique. La récente loi climat et résilience du 22 août 2021 (article 35) met l'accent sur le SPASER et vise à renforcer à la fois leur transparence, à</p>

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
					<p>en préciser leur contenu et à améliorer leur gouvernance. Ce schéma, qui impose des spécifications techniques qui prennent en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale, permettra, notamment, d'inciter les acheteurs à promouvoir une stratégie efficace et progressive de développement des filières de consommation locale et des circuits courts.</p> <p><u>Etat d'avancement</u> : déjà très avancé est en cours de finalisation. Passage en AC étant prévu au 2^{ème} trimestre 2022</p>
2021/E5/051	16 et 17 décembre 2021	Pour une meilleure rationalisation des forestiers sapeurs dans le Fium'Orbu	Marie-Claude BRANCA Groupe : Core in Fronte	Mise en œuvre de recrutements de forestiers-sapeurs sous la forme d'un examen qui permettra d'identifier les personnes qui ont les capacités physiques nécessaires. Implication également de la Collectivité de Corse concernant la démarche expérimentale portée par la communauté de commune du Fium'Orbu. Mise en place de dispositifs tels que la protection de zones d'habitations via un outil adapté, ou encore le débroussaillage par les communes aux abords des zones d'interface.	Attente d'une réponse (relance le 09/05/2022)
2021/E5/53	16 et 17 décembre 2021	Lingua Corsa	Saveriu LUCIANI Groupe : Avanzemu	Nos ambitions à ce sujet demeurent inchangées. La Cdc a demandé à l'Etat de doubler sa contribution au niveau de la langue. Sur le plan de la formation, la Cdc a passé un accord pour prolonger le plan de formation du 1 ^{er} degré. Notre volonté est donc de renforcer notre politique à l'égard de la langue.	Un projet de rédaction de cadre d'orientation de la politique linguistique a été engagé avec une série de rencontres en prévision (organes consultatifs + acteurs thématiques).
2021/E5/54	16 et 17 décembre 2021	Situation de la route de la plaine du Nebbiu	Jean-Baptiste ARENA Groupe : Core in Fronte	Existence d'un problème structurel sur les ex réseaux départementaux pour des raisons de vétusté, contraintes géologiques. Un diagnostic a donc été posé afin de savoir si la Collectivité de Corse allait reprendre ces routes. Forte mobilisation de la part du service des routes notamment avec ces périodes d'intempéries.	Attente d'une réponse (Relance le 10/05/2022)

Mme Bianca Fazi

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2021/O2/043	18 et 19 novembre 2021	Oncologie en Corse et registre des cancers	Catherine COGNETTI- TURCHINI Groupe : Un Soffiu Novu	Baisse des dépistages du cancer, cela est notamment dû à la pandémie du Covid-19. Il y a donc une volonté d'agir pour éviter que ce phénomène persiste. L'engagement de la Cdc vise à proposer à toutes les populations cible du territoire une offre harmonisée des dépistages mais il vise également à éviter toute inégalité de traitement. La Cdc soutient également l'Observatoire Régional de la Santé depuis 2012.	Le conseil d'administration du Centre régional de coordination des dépistages des cancers, auquel participe la CdC, est mobilisé sur cette question. La subvention accordée par la CdC est d'ailleurs orientée sur l'accessibilité au dépistage pour les publics vulnérables. Une étude sur ce sujet va être lancée (réunion de cadrage le 22 mars à laquelle la directrice de la DPSPS participera. Les résultats de cette étude devraient permettre, sinon d'apporter une réponse, du moins d'en connaître plus précisément la problématique. Par ailleurs, des projets sont en cours : - Le projet DIKODEC vise à promouvoir une consultation de prévention en officine sur les dépistages organisés et à offrir une information en matière de dépistage des cancers, plus particulièrement auprès des populations en situation précaire par le biais des officines du territoire qui connaissent bien leur public. - Un partenariat de la mairie de Bastia avec le Pôle santé - guichet unique d'accueil, d'informations et de réorientation implanté à la maison des services publics à Lupinu, zone précaire, pour diffuser des informations sur les dépistages organisés des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus et remettre les kits de dépistage du cancer du côlon à faire chez-soi. - Une collaboration de la CdC avec la MSA de Corse sur le projet de « Bus connecté », qui a pour but de sensibiliser aux dépistages organisés dans le rural avec mise à disposition d'une application d'éligibilité, de kits de dépistage du cancer

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
					<p>colorectal, de dépliant d'information pour les trois dépistages organisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une action en interne auprès des salariés de la MSA de Corse sur l'importance de l'activité physique et sur la sensibilisation aux dépistages organisés malgré la situation sanitaire et la mise en place de cours de sport en visio à destination des salariés durant le mois de mars pour prévenir les cancers. - Projet d'échange avec la CPAM : <ul style="list-style-type: none"> • Le CRCDC repaire des personnes en situation précaire et les envoie vers le centre d'examen de santé • Le CES (Centre d'examen de santé) repaire les personnes à risque et les dirige vers le CRCDC • Mise à disposition des brochures d'information pour les trois dépistages • Mise à disposition de kits de dépistage du cancer colorectal. <p>Enfin, la convention pluriannuelle avec l'Observatoire régional de la santé (ORS) est en cours d'élaboration et sera également centré sur la réalisation du registre des cancers.</p>
2021/E5/049	16 et 17 décembre 2021	Situation de la fédération ADMR de Corse-du-Sud	Laurent MARCANGELI Groupe : Un Soffiu Novu	<p>La Cdc s'est employée depuis 2018 à donner aux services d'aide à domicile les moyens nécessaires pour servir une offre de qualité aux personnes en perte d'autonomie pour atteindre un triple objectif d'une offre d'aide à domicile de qualité, en volume suffisant matérialisée par des emplois attractifs ; mobilisation également d'un effort financier inédit.</p> <p>Enfin, les fédérations ADMR2A et ADMR2B figurent parmi les bénéficiaires du plan d'audits et d'analyses financières des organismes associés à la Cdc.</p>	<p>Les audits concernant l'ADMR 2A et l'ADMR 2B ont été lancés officiellement le 17 février 2022. Ces audits sont pilotés par la DGA innovation, en lien avec la direction de l'autonomie. Un cabinet extérieur a été mandaté par la CdC afin de procéder à ces audits. La remise des rapports définitifs de ces deux audits est prévue en mai 2022.</p>

M. Guy Armanet

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2020/O2/034	30 septembre et 1 ^{er} octobre	Problématique des biomédias en Corse	Louis POZZO DI BORGIO Groupe : Fà Populu Inseme	Le problème des biomédias constitue un des aspects du problème global de pollution du milieu marin puisqu'il touche les espèces marines mais plus encore ils constituent une menace sanitaire avec un impact direct sur les êtres humains. De ce fait, la CdC ainsi que l'Office de l'environnement s'engagent à appuyer toute démarche juridique contre les producteurs de ces déchets ; des agents vont intervenir dans ces missions de récupération de ces supports.	Organisation et coordination par l'OEC de l'opération « <i>Collecte de biomédias</i> », le 20 novembre 2021 - Une opération de sensibilisation d'envergure qui a mobilisé les acteurs de la prévention de l'environnement (OEC, CdC, Parc Marin), les acteurs locaux (Intercommunalités et communes), le tissu associatif et de nombreux bénévoles ; - Une opération de dépollution efficace qui a permis le prélèvement de 85 000 biomédias au droit de différents sites stratégiques du littoral insulaire : - <i>Reserve naturelle des Bouches de Bonifacio</i> - <i>Plages du Parc Naturel Marin de Corse et des Agriates (Pietracorbara, Macinaghju, Alisgiu et Farinole)</i> - <i>Plage de l'Arinella et la Marana (de l'embouchure à Tombulu Biancu)</i> - <i>Plage de Lumio</i> - <i>Plage de Venzolasca (Cap Sud)</i> Suite à la collecte : - Cartographie, analyse et suivi scientifiques initiés ; - Procédures juridiques menées par les agents assermentés ; - Dépôts de plainte par le Président de l'OEC devant le procureur de Bastia et le procureur d'Ajaccio (17 janv. 2022 AR des deux parquets).

Mme Lauda Guidicelli-Sbraggia

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2021/O2/036	30 septembre et 1 ^{er} octobre	Prise en compte du handicap en milieu rural : recrutement et formation d'auxiliaires de vie scolaire	Catherine COGNETTI-TURCHINI Groupe : Un Soffiu Novu	Attachement particulier à la scolarisation des enfants en situation de handicap et à la notion d'école inclusive. Bien que le financement et la gestion de ces personnels ne relèvent pas de la CdC mais du Rectorat, la Rectrice de l'Académie a été saisie afin que celle-ci déploie des moyens nécessaires au bon fonctionnement de leur scolarité.	Cette question ne relève pas de la DGA ASS. En effet, le recrutement des auxiliaires de vie scolaire relève de l'Education Nationale et leur formation de la direction de la formation professionnelle.

2021/O2/040	28 et 29 octobre 2021	Point d'étape concernant l'Observatoire des violences faites aux femmes	Pierre Poli Groupe : Avanzemu	Les chiffres des violences faites aux femmes démontrent que la Corse n'est pas épargnée par ce phénomène. L'Observatoire des violences faites aux femmes est désormais opérationnel et de nombreuses prises de contact ont déjà été effectuées. De plus, la Cdc a mis en place, sur son site internet une page répertoriant les contacts utiles afin de permettre aux femmes victimes de violences, aux familles et partenaires un accès facilité. La Cdc s'engage pour lutter efficacement contre ce phénomène en alliant prévention et accompagnement.	L'Observatoire territorial des violences faites aux femmes a été inauguré le 9 novembre 2021 en présence d'Ernestine RONAI. La structure continue son travail de recueil des données auprès des différents partenaires et s'attache à mettre en œuvre des actions de prévention afin de sensibiliser le public : communication SCB, réseaux sociaux, brochures pour les PTS, organisations de formations du personnel à l'accueil et à l'écoute des femmes victimes de violences.
--------------------	-----------------------	---	--	---	---

M. Julien Paolini

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2020/O2/035	30 sept. et 1er octobre	Le remplacement de la centrale du Vaziu.	Nadine Nivaggioni Groupe : Fà Populu Inseme	La vétusté de la centrale du Vaziu entraîne pollution et risque sanitaire. Il est donc impératif d'arrêter de verrouiller le projet du Ricantu en arrêtant son mode d'alimentation de gaz. A cette occasion, M. le Président du Conseil exécutif, et M. Julien Paolini, Conseiller exécutif rencontreront la Direction générale de l'Energie et du Climat.	Le projet de PPE contenant le positionnement conjoint de la CdC et de l'Etat sur la question du mode d'alimentation de la centrale d'Aiacciu a été soumis à l'arbitrage du Président du Conseil exécutif de Corse

Mme Angèle Bastiani

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2021/O2/032	30 septembre et 1 ^{er} octobre	Déficit structurel et démographie croissante	Vanina LE BOMIN Groupe : Avanzemu	Le phénomène de pic de population que connaît la Corse se situe entre le 5 et le 12 août. Toutefois, cette variation de la population ne correspond pas au nombre de touristes se rendant en Corse. Parmi ceux-ci nous les propriétaires de résidences secondaires, les étudiants... Existence de deux solutions, d'une part, la protection des sites naturels victimes de leur succès, et d'autre part, aménagement des espaces fragiles et régulation de la fréquentation des visiteurs. Cette problématique de la sur - fréquentation des sites touristiques est soutenue par l'Agence du Tourisme de la Corse.	L'Office de l'Environnement de la Corse, en matière de gestion de la fréquentation, recherche une meilleure articulation entre la gestion des flux, leurs retombées et la nécessaire ouverture aux publics. Il a entamé pour cela une démarche globale d'évaluation des flux sur notre territoire depuis 2019, en expérimentant dans un premier temps sur des sites spécifiques. Dans ce cadre, des dispositifs de comptage de la fréquentation disposés sur les sites patrimoniaux nous permettent d'appréhender les

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
					<p>évolutions des flux sur les territoires. Ces outils nous donnent de précieux renseignements : nombre de visiteurs, pics et périodes de fréquentation. 32 compteurs piétons sont aujourd'hui disposés sur les sentiers de randonnées, le GR20, la vallée de la Restonica, La vallée du Verguellu, Evisa, les sentiers du patrimoine etc...</p> <p>L'OEC dispose aussi sur la chaine centrale de l'île une équipe opérationnelle composée de 16 saisonniers encadrés par des personnels permanents afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place l'étude de fréquentation <ul style="list-style-type: none"> • Relevés des éco-compteurs • Questionnaires de fréquentation - Identifier les nœuds de fréquentation - Assurer une mission globale d'information du public - Transmettre aux randonneurs les valeurs de la protection environnementale : faune, flore, bonnes pratiques, gestion des déchets etc.... <p>Dans un premier temps, et au-delà de la problématique juridique voire législative, pour 2022, certains sites seront traités prioritairement afin de proposer un déploiement de mesures d'urgence de gestion des flux.</p> <p>2 sites pilotes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Col de Bavedda ; - Vallée de la Restonica.

Mme Flora Mattei

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2021/O2/047	18 et 19 novembre 2021	GECT sur les lignes corso-sardes	Serena BATTESTINI Groupe : Core in Fronte	L'Office des transports de la Corse a été désigné chef de file en vue de la création d'un GECT avec pour mission de gérer une continuité territoriale maritime transfrontalière européenne pour les passagers et les marchandises entre la Corse et la Sardaigne. La procédure envisagée en 2017 « Fret et passagers » consistait à desservir les ports de Prùpia et Porto-Torres 1 fois par semaine sur 36 mois, projet n'ayant pu aboutir, le marché avait donc été déclaré infructueux. A l'heure actuelle, l'Office des Transports et la CdC tentent d'établir le périmètre de convention de service public transfrontalier de façon similaire à celui de 2017. Cela permettra de dynamiser nos entreprises locales et nos territoires entre la Corse et la Sardaigne.	Les études pourront être diligentées à l'issue de la procédure de DSP maritime dont le calendrier contraint nous impose une attribution des DSP au plus tard en novembre 2022.
2021/E5/050	16 et 17 décembre 2021	Quel modèle de gestion pour la desserte maritime ?	Jean-Michel SAVELLI Groupe : Un Soffiu Novu	Aucune desserte comparable à celle de 2020 n'est allée aussi loin dans l'approfondissement de la segmentation des marchés fret/passagers. A titre d'exemple, il y a eu la continuité territoriale pour l'acheminement des marchandises assurée malgré les grandes difficultés, notamment sanitaires. De plus, il y a eu la mise en place d'une tarification incitative à la production locale et à l'export bénéficiant également aux entreprises insulaires, de ce fait, le cout de la vie est atténué en allégeant le budget de consommation et des transports des ménages corses. Enfin, un appel à contribution a été lancé par l'OTC afin d'améliorer la desserte maritime Continent/Corse et évaluer le besoin de service public pour la période future.	Le vote intervenu à l'Assemblée de Corse le 28 avril 2022 a donné mandat au PCE pour lancer une procédure de consultation pour une DSP maritime d'une durée de 7 années à compter du 1 ^{er} janvier 2023 entre les 5 ports de l'île et Marseille. Les segments retenus : <ul style="list-style-type: none"> - Pour le fret, le fret inerte (remorques) et le fret accompagné (ensembles- remorques + tracteurs) - Pour les passagers, les convoyeurs et les personnes nécessitant des soins sur le continent. A noter : <ul style="list-style-type: none"> - le flux des véhicules autos- commerce a volontairement été écarté du BSP (malgré le besoin avéré) afin de privilégier le transport de vivres et autres matières essentielles pour la Corse. - Un Besoin de Service Public en passagers

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
					<p>autres subsiste sur le port de Prupia du fait du manque d'offre privée sur ce port.</p> <p>L'ensemble de ces segments ainsi définis ont été présentés et acceptés dans leur principe d'une part par le SGAE et d'autre part par la Commission Européenne qui ont reconnu l'excellent travail accompli.</p>

Mme Antonia Luciani

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2021/O2/037	28 et 29 octobre 2021	Implantation de nouveaux lycées à Borgu et à Purtichju	Charlotte TERRIGHI et Valérie BOZZI Groupe : Un Soffiu Novu	<p>Une étude relative à la sectorisation des collèges d'Aiacciu et de Bastia réalisée en 2018 démontre un risque fort de saturation à l'horizon 2030 des collèges du grand Aiacciu. Les pistes abordées par la Cdc sont les suivantes : réflexion concernant à la fois la création d'un nouveau collège, mais également le remplacement du lycée du Finosellu ; ces réflexions feront l'objet d'une présentation devant l'AC début 2022. Un travail similaire sera mené pour la région bastiaise, au travers des formations professionnelles et des problématiques d'hébergement. De plus, les espaces fonciers disponibles et les facilités d'accès pour le plus grand nombre d'utilisateurs sont des paramètres fondamentaux.</p>	Délibération n° 22/003 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le projet de création de nouveaux établissements publics locaux d'enseignement pour le grand Aiacciu séance du 27 janvier 2022
2021/O2/044	18 et 19 novembre 2021	Quel devenir pour le lycée de Portivechju ?	Marie-Claude BRANCA Groupe : Core in Fronte	<p>Ces dernières années, nous assistons à une à une demande sans cesse croissante de locaux supplémentaires ; en juin 2021 a été actée la création de deux salles de classe en bâtiments modulaires au sein du lycée de Portivechju. Toutefois, la création d'un nouvel établissement n'apparaît pas indispensable ; néanmoins, une étude de restructuration des locaux sera menée et de nouvelles extensions pourront être envisagées. Pour finir, une étude sur les formations professionnelles initiales est menée entre les services de la CdC et le Rectorat de Corse.</p>	Réunion de travail prévue sur site au lycée de Portivechju le 23 mars 2022 en présence de la Conseillère exécutive
2021/O2/48	18 et 19 novembre 2021	L'avenir du musée Pasquale Paoli de Merusaglia	Marie-Claude BRANCA Groupe : Core in Fronte	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2018 le musée Pasquale Paoli appartient à la Cdc. Longtemps délaissé par ses gestionnaires, la Cdc a entrepris de nombreux efforts notamment en termes de</p>	La réflexion est engagée et les services travaillent sur ce projet qui s'intègre dans celui plus vaste

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
				signalétique, ou encore en termes de visibilité de celui-ci sur internet. Enfin, la Cdc s'engage à travers différents projets qui permettront une redynamisation et une revalorisation de ce dernier qui lui permettra de retrouver sa place au sein des musées de Corse.	de la STRADA PAOLINA Un rapport stratégique sera présenté en 2022 par la Conseillère exécutive

M. Dominique Livrelli

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
2021/O2/041 2021/O2/042	28 et 29 octobre 2021	Fièvre catarrhale	Paula Mosca Groupe : Fà Populu Inseme / Groupe : Core in Fronte	L'Etat a décidé de retirer la fièvre catarrhale de la liste des maladies réglementées sans consultation préalable de la CdC et de l'ODARC. Au regard de la propagation de cette maladie, la CdC au travers de l'ODARC s'engage à participer financièrement aux actions qui pourraient être mises en place pour limiter cela. Toutefois, compte tenu de sa responsabilité dans ce dossier, l'Etat a pour obligation de s'impliquer financièrement. L'objectif est donc de pouvoir réinscrire la fièvre catarrhale dans la liste des maladies réglementées.	Un rapport « Plan de lutte contre la fièvre catarrhale ovine en Corse – Campagne 2021/2022 » a été proposé par l'ODARC et validé le 23 novembre 2021 par le Conseil Exécutif de Corse. Il est depuis mis en œuvre à l'ODARC. Prise en compte de la désinsectisation des cheptels et de la vaccination des animaux. Coût total : 312 500 € Aide CDC : 150 000 € Aide Etat : 100 000 € Participation Filière : 62 500 €
2021/O2/046	18 et 19 novembre 2021	Pè un'agricultura viva	Vanina LE BOMIN Groupe : Avanzemu	La CdC à travers l'ODARC a été présente pour accompagner les agriculteurs dans la crise engendrée par le Covid-19 en mettant en place une redistribution de produits, aux Corses les plus démunis. Elle a également permis la gratuité des frais d'abattage jusqu'en 2020. Une avance de trésorerie et de prêts garantis mis en place par l'ODARC pour les exploitants ne pouvant pas bénéficier de ceux de la BPI a été mis en place. Enfin, le service d'abattage en Corse s'est amélioré depuis 2 ans. En parallèle, dès le premier trimestre 2022 un chantier important qu'est celui du schéma territorial de l'abattage s'ouvrira.	A VOIR SMAC QUI GERE LE SCHEMA D'ABATTAGE Pas d'info ODARC
2021/E5/52	16 et 17 décembre 2021	Divagation animale	Groupe : Avanzemu	La société corse est confrontée à ce problème depuis plus de 40 ans. Dès la prise de fonction de M. Livrelli, celui-ci a organisé une réunion ayant pour objectif de mettre en place des propositions concrètes visant à lutter contre cela. De plus, une Commission divagation a été mise en place afin de mener à bien différentes actions de lutte contre la divagation animale ; en parallèle l'ODARC a déjà mobilisé des	Un rapport « Mise en place d'un dispositif d'aide à la réforme des bovins » a été proposé par l'ODARC et validé le 6 janvier 2022 par le Conseil Exécutif de Corse. Il est depuis mis en œuvre à l'ODARC. Budget de 170 000 € pour réforme de 1 000 bovins.

Nu di quistione - Numéro de la question	Data sessione - Date session	Ugettu - Objet	Dipusata da - Déposée par	Synthèse de la réponse - Sintesi di a riposta	Seguitu - Suivi
				<p>actions au regard de ses propres prérogatives. Toutefois, certains problèmes ne relèvent pas des prérogatives de la CdC, de ce fait, il nécessaire que l'Etat aussi prenne ses responsabilités.</p>	<p>En parallèle, la commission divagation mise en place par l'ODARC doit se réunir à nouveau en mars.</p>



**SEGUIMENTU DI E DUMANDE A BOCCA DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 SUIVI DES QUESTIONS ORALES DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 ANNU 2021 / ANNEE 2021**

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
IMPIEGU – INSERZIONE PROFESSIONALE / EMPLOI – INSERTION PROFESSIONNELLE				
N° 2021 /M2/35 QUISTIONI URALI DI	Avancées sur la politique de l'emploi ainsi que sur les actions à engager face à la crise économique et sociale		J. Giacometti-Piredda	
ADATTAZIONE DI E NORME GHJURIDICHE / ADAPTATION DES NORMES JURIDIQUES				
RIUNIONI DI U 15 d'APRILI di u 2021	Etica publica – Bilanciu di i dispositivi messi in anda à a Cullettività		Président CE	
SESSIONI URDINARIA DI U di 2021N	Condamnation de la Collectivité de Corse dans le litige l'opposant à la Corsica Ferries		Président CE	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Cumul des mandats et transparence des indemnités des élus		Réponse écrite	
PATRIMONIU / PATRIMOINE				
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Aides aux communes pour la mise en valeur et la protection du petit patrimoine		A.Luciani	
CULTURA / CULTURE				
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Trattamentu di a quistioni urali a puntu di u sviluppu di a stampa		Président CE	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Prisenza di l'arte cuntempuraneu nantu a u tarritoriu		A.Luciani	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
SALUTE / SANTE				
LINGUA CORSA / LANGUE CORSE				
SESSIONI URDINARIA DI U 15 D'APRILI di u 2021	Custruzioni di u novu CPER – Lingua Corsa		<i>Saveriu Luciani</i>	
RIUNIONI DI U 15 d'APRILI di u 2021	Tupunimia in lingua corsa		<i>Saveriu Luciani</i>	
AMBIENTE / ENVIRONNEMENT				

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021 /M2/36 QUISTIONI URALI DI	Eco-responsabilité et effectivité des « clauses environnementales » et « d'éco conditionnalité » dans les marchés publics et les dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse.		<i>Président du CE</i>	
SUCIALE / SOCIAL				
ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RI	Outils de prévention des crues en Corse		<i>Saveriu Luciani</i>	
RIUNIONI DI U 15 d'aprili di u 2021N°	Statu di a strada RD302		<i>Vanina Borromei (présentée par Jean B</i>	
EDUCAZIONE, INSIGNAMENTU SUPERIORE, RICERCA, FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION PROFESSIONNELLE				

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	OGGETTI OBJETS	NOTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	OSSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021 /M2/37 QUISTIONI URALE DI	La lutte contre le harcèlement scolaire		<i>J. Giacometti-Piredda</i>	
N° 2021 /M2/ 40 RIUNIONI DI U 15 d'	Précarité numérique		<i>Josepha Giacometti-Piredda</i>	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RIU	Prima annata di medicina 2020/2021		<i>A.Luciani</i>	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RIU	Précarité étudiante		<i>A.Luciani</i>	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	OGGETTI OBJETS	NOTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	OSSERVAZIONI OBSERVATIONS
PRIGIUNERI - PRISONNIERS				
GIUVENTÙ / ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE / SPORTS				
RIUNIONI DI U 15 d'aprili di u 2021	Aides aux étudiants contraints à poursuivre leurs études sur le continent		<i>Josepha Giacometti-Piredda et Présidente de l'AC</i>	
SESSIONI ORDINARIA DI U 2021	Composition de l'Assemblea di a Giuventù		<i>Présidente AC</i>	
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021 /M2/38 QUISTIONI URALI D	Case territoriale – Da ch’elli campinu i nostri lochi		<i>Jean Biancucci</i>	
RIUNIONI DI U 15 d’aprili di u 2021N°	Trasportu trà Corsica è Sardegna. Situazioni attuali è prospettivi		<i>Vanina Borromei (présentée par Jean B</i>	
RIUNIONI DI U 15 d’Aprile di u 2021N°	Offre de transport aérien vers l’international au sortir de la crise sanitaire COVID-19		<i>Jean Biancucci</i>	
RIUNIONI DI U 15 d’aprili di u 2021N°	Aiutu à i cummerci		<i>Président du CE</i>	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Gestion et maitrise des flux migratoires en Corse		<i>Président du CE</i>	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Le plan France 2030 en Corse		<i>Président du CE pour A.Vinciguerra</i>	<i>Réponse complémentaire PCE</i>
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Sviluppu economicu e ecologicu di a Corsica		<i>A.Luciani pour A.Bastiani</i>	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	De la sortie de crise, aux perspectives de développement		<i>A.Vinciguerra</i>	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RIU	Action de la Collectivité de Corse contre la spéculation		<i>Président du CE</i>	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RIU	Raportu "Fattu qui"		<i>A.Vinciguerra</i>	
PULITICA - POLITIQUE				

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021 /M2/39 QUISTIONI URALI DI	Strategie politique adoptee afin de faire entendre les revendications du peuple corse		Président du CE	
RIUNIONI DI U 15 d'APRILI di u 2021	La gestion du budget de la Collectivité de Corse		Réponse A.Folacci, reçue le 12/04 (prés	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	I banderi nant'à u palazzu Lantivy		<i>Réponse écrite</i>	
ENERGIA - ENERGIE				
SESSIONI URDINARIA DI U 2021RIU	Rinnovu di a pulitica energetica di a Corsica. Ideie è pruspettivi		<i>Président du CE</i>	

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
TRASPORTI - TRANSPORTS				
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RIU	Tarif résident et amélioration de la desserte aérienne insulaire		<i>F.Mattei</i>	
SESSIONI URDINARIA DI U 2021 RIU	Prix du carburant en Corse		<i>Président CE</i>	



**SEGUITU DI E MUZIONE DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 SUIVI DES MOTIONS DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 ANNU 2021 / ANNEE 2021**

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
ADATTAZIONE DI E NORME GHJURIDICHE / ADAPTATION DES NORMES JURIDIQUES				
N° 2021/M2/42 MUZIONI (CÙ DUMA)	Décrets relatifs au traitement de données personnelles au sein de trois fichiers de police et portant atteinte aux libertés fondamentales			Adoptée à l'unanimité
N° 2021/ M2 /43 MUZIONE DIPUSITA	Situation foncière de la Corse	Notification Jean Biancucci, copie DGA	<i>Débat en séance - 15/04/2021</i>	Adoptée, 1 amendement

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N°2021/M2/40 MUZIONI DIPUSITAT	Installation du drapeau Corse, et du drapeau Européen, sur la façade du Palais Lantivy.	Notification Jean Pinelli, S/c DGS, copi		Adoptée à l'unanimité
CULTURA / CULTURE				
N° 2021/M2/41 MUZIONI (CÙ DUMA	Prolongation et revalorisation des Pass' Cultura	Notification Josepha Giacometti-Piredd	Réponse reçue le 03/03/2021	Adoptée à l'unanimité
SALUTE / SANTE				
N° 2021/ M2/44 MUZIONI (CÙ DUMA	Création d'une équipe médicale mobile afin de réaliser des campagnes de tests et de vaccins en zone rurale	Notification Bianca Fazi, copie DGA (2	Eléments de réponse - point vaccin du 6	Adoptée à l'unanimité

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021/ M2 /48MUZIONE DIPUSITA	Mise en place d'un Observatoire de la Santé			Retirée
N° 2021/M2/50MUZIONI(CÙ DUMAN	Mezi di privinamentu pa i ghjovani		<i>RELANCE EFFECTUEE LE 08/04/2022 (MAIL) et réponse reçue le 19/04/2022</i>	Adoptée (modification des considérants et du délibéré) puis adoptée
N° 2021/M2/51MUZIONI(CÙ DUMAN	Criazioni di un CHU in Corsica		<i>RELANCE EFFECTUEE LE 11/04/2022</i>	Amendée, puis adoptée
LINGUA CORSA / LANGUE CORSE				
N° 2021/ M2 /35 MUZIONI (CÙ DUM	Rinforzu di u bislinguisimu à a Cullittività di Corsica	<i>Note DGS, copie Saveriu Luciani, Cath</i>	<i>Eléments de réponse</i>	Adoptée à l'unanimité

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021/M2 /47MUZIONI CÙ DUMAN	Missa in piazza d'una certificazioni in lingua Corsa pà i niveddi B2 è C1 a u culleghju è a u liceu.	Notification J.M Blanquer, copie: S. Lu	<u>RELANCE EFFECTUEE LE</u> <u>08/04/2022</u>	Adoptée à l'unanimité
PRIGIUNERI - PRISONNIERS				
N° 2021/M2/45 MOTION AVEC DEMA	Retrait du statut de "détenu particulièrement signalé" pour Alain Ferrandi et Pierre Alessandri			Adoptée à l'unanimité Cf.délib AC transmise au Ministère, correspondant à cette demande
GIUVENTÙ / ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE / SPORTS				
N° 2021/ M2 /38 MUZIONI (CÙ DUMA	Aide à la création d'équipes féminines dans les sports exercés sur l'île	Lauda Giudicelli		Retirée

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2019/M2/37 MUZIONI (CÙ DUMA)	Promotion et recrutement de juges et arbitres régionaux	Lauda Giudicelli		Retirée
VIULENZE - VIOLENCES				
N° 2021/ M2 /36 MUZIONI CÙ DUMA	Soutien aux élus victimes de graves incivilités en ce début d'année			Adoptée, 1 amendement
N° 2021/ M2 /46 DIPUSITATA DA U G	Sustegnu à i ghjovanni intruti ind'a prifittura d'Aiacciu u 22 di Farraghju di u 2021			Adoptée à l'unanimité
SEGUITAMENTU AMMINISTRATIVU - SUIVI ADMINISTRATIF				
	Suivi des motions et des travaux de l'Assemblea di a Giuventù	<i>Note DGS (01/02/2021)</i>		Adoptée à l'unanimité
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
N° 2021/ M2 /49MUZIONI(CÙ DUMAI	Lutte contre le tourisme de masse			Amendée, puis adoptée

SEGUITU DI E MUZIONE VUTATE DA L'ASSEMBLEA DI CORSICA
 SUIVI DES MOTIONS VOTEES PAR L'ASSEMBLEE DE CORSE
 ANNU 2021 / ANNEE 2021

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
SALUTE - SUCIALE / SANTE - SOCIAL				
Délibération 21/072 Implantation d'u	<p>REFFARIME sa volonté de lutter contre les déserts médicaux et faciliter l'accès aux soins dans l'île. MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse pour entamer des discussions avec l'Agence Régionale de Santé de Corse et mettre tous les moyens en oeuvre pour doter le Centre Hospitalier de Sartè d'un des deux scanners prévus par le Plan Régional de Santé. »</p>	<p>MH LECENNE Directrice générale A</p>	<p>Réponse ARS reçue le 25/05/2022</p>	<p>Liens: motion n°2019-493 relative à l'implantation d'un hôpital public en Plaine orientale</p>
Délibération 21/074 Reconnaissance v	<p>SOUTIENT l'initiative lancée dans le cadre de l'« appel de Paris » du 11 mars 2021. DEMANDE solennellement que les vaccins contre la COVID-19 soient considérés comme un bien public mondial afin qu'ils soient accessibles à tous, en dehors de toute logique marchande. MANDATE le Président du Conseil Exécutif de Corse pour, dans le droit fil de sa signature de l'« appel de Paris », faire valoir cette position à l'échelle nationale et internationale. »</p>	<p>O. VERAN, Ministre des solidarités e</p>		<p>Liens: motion CESEC votée le 27 avril 2021</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
		S. KYRIAKIDES, Commissaire europ	Réponse recue le 22/04/2022	
Délibération 21/095 Maintien du disp	DEMANDE le maintien du dispositif d'évacuations sanitaires dit « EVASAN » sur Figari entre la fermeture de l'aéroport et sa réouverture dulendemain. »	MH LECENNE Directrice générale A	Réponse reçue le 12/05/2022	
		Y. TATIBOUËT - Directeur interrégio		
		J. DOMINICI - Président CCI Corse -	Réponse reçue le 29/04/2022	
Délibération 21/075 Soutien à la dem	LE CONSEIL EXECUTIF DE CORSE ET L 'ASSEMBLEE DE CORSE RAPPELLENT le dispositif de prise en charge du second accompagnant mis en oeuvre par la Collectivité de Corse et qu'elle entend poursuivre au regard du désengagement de l'Etat ; APPORTENT leur soutien à l'Association INSEME dans son combat pour soutenir les familles qui doivent se rendre sur le continent pour raison médicale ; DEMANDENT à l'Etat de respecter les engagements pris devant	E. MACRON - Président de la Républ	Réponse Président de la République -	

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
	<p>DEMANDENT à l'Etat de respecter les engagements pris devant les corses, notamment au travers des interventions de sa ministre de la Santé en 2019 et du Président de la République en 2020 ; DEMANDENT, sur le fondement de l'Article L. 4422-16 du CGCT, la modification, par décret, de l'article R. 5322-10-7 du Code de la sécurité sociale comme suit :</p> <p>« Sont pris en charge, dans les conditions fixées par la présente section, les frais de transport en commun exposés par une personne accompagnant un assuré ou un ayant droit, lorsque l'état de ce dernier nécessite l'assistance d'un tiers ou qu'il est âgé de moins de seize ans. En l'absence de CHU, les frais de transport d'une deuxième personne accompagnant un assuré sont pris en charge lorsque l'Assuré est un mineur résidant en Corse ».</p>	<p>O.VERAN - Ministre des solidarités e</p>		
<p>Délibération AC 21/014 Octroi prime</p>	<p>RAPPELLE son attachement aux associations d'accueillants familiaux pour personnes âgées et handicapées de Corse. DEMANDE au Président du Conseil exécutif de Corse de faire droit aux demandes des accueillants familiaux pour personnes âgées et handicapées de Corse et PREND ACTE qu'un accord a été trouvé à cet égard. DIT qu'un rapport d'information exhaustif sur les primes versées dans le cadre de la pandémie sera produit pour la prochaine session de l'Assemblée de Corse. »</p>	<p>MP SIMONI FAZI, DGS affaires socia</p>	<p>Réponse reçue le 19/04/2022</p>	

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération AC 21/016 Lutte contre l	<p>APPORTE son soutien aux étudiants corses, partie de la population durement touchée par la crise sanitaire, sociale et économique de la COVID-19.</p> <p>DEMANDE au Président du Conseil Exécutif de Corse et aux différents conseillers exécutifs, de poursuivre leur collaboration avec tous les acteurs concernés par cette problématique afin de pouvoir continuer à apporter des réponses rapides, efficaces et pérennes, destinées à lutter contre la précarité étudiante.</p> <p>DEMANDE au Conseil exécutif de rechercher la solution pour l'octroi d'une aide exceptionnelle de 170 €, au mois de janvier 2021, correspondant au montant de la prime de Noël versée par la Collectivité de Corse aux publics précaires, à destination des étudiants boursiers en situation de grande difficulté financière. »</p>	<p>J. GIACOMETTI-PIREDDA - L. GUI</p>	<p><i>Réponse donnée par A.LUCIANI en séance de l'Assemblea di a Giuventù le 21 octobre 2021, en réponse à la QO n°2021/M2/61 relative à la précarité étudiante. Réponse reçue le 12/04/2022</i></p> <p><i>Réponse donnée par A.LUCIANI en séance de l'Assemblea di a Giuventù le 21 octobre 2021, en réponse à la QO n°2021/M2/61 relative à la précarité étudiante. Réponse reçue le 12/04/2022</i></p> <p><i>Réponse donnée par A.LUCIANI en séance de l'Assemblea di a Giuventù le 21 octobre 2021, en réponse à la QO n°2021/M2/61 relative à la</i></p>	<p>Cette motion concerne également le secteur Education, Enseignement, Formation, via le Schéma d'aide à la vie et à la réussite étudiante.</p> <p>Liens: motion Assemblea di a Giuventù n°2020/M2/16 relative à la lutte contre la précarité etudiante IFSI et INSPE.</p>
Délibération AC 21/018 Protestation d	<p>APPORTE son soutien aux personnels du STC Pôle Emploi.</p> <p>DEMANDE l'arrêt de tous propos ou politiques discriminatoires en termes de recrutement ou d'avancement des agents corses.</p> <p>DEMANDE la mise en oeuvre effective d'une priorité d'évolution de carrière pour les agents corses. »</p>	<p>J.BASSERES, Directeur général Pôle</p> <p>P. PELADAN, Directeur régional Pôle</p> <p>J.BRIGNOLE - Secrétaire général STC</p>	<p>Réponse DG Pôle emploi - 18/02/202</p> <p>Réponse Directeur Pôle emploi Corse</p>	

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération AC 21/037 Demande de	<p>DEMANDE au Gouvernement français de respecter ses engagements en revalorisant les secteurs du social et du médico-social solidaires, au même titre que les professionnels du public. DIT que cette revalorisation interviendra dans les mêmes conditions que pour le secteur public où la Collectivité de Corse avait octroyé une prime spécifique et que dans ce cadre la Collectivité participera pour 50 % de ladite revalorisation. »</p>	<p>Premier Ministre 05/03/2021 Copie :</p>	<p>Réponse reçue le 03/05/2021</p>	
Délibération 21/112 Soutien aux perso	<p>SOUTIENT inconditionnellement l'ensemble des demandes formulées par le personnel soignant de réanimation. DEMANDE urgemment la création de formations diplômantes et qualifiantes spécifiques au travail du personnel soignant de réanimation. DEMANDE la modification du calcul des ratios de soignants dans des services aussi sensibles que les réanimations. DEMANDE solennellement la prise en compte de la spécialité et la reconnaissance du caractère à risque du travail en réanimation ainsi que la revalorisation salariale du personnel soignant de réanimation. MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse et le Président de l'Assemblée de Corse pour faire valoir cette position auprès du Ministère de la Solidarité et de la Santé ».</p>	<p>O.VERAN - Ministre des solidarités e</p>		
Délibération 21/113 Soutien au perso	<p>APPORTE son soutien inconditionnel aux personnels de la maternité de la clinique Maymard dans leurs revendications ».</p>	<p>F.REIG - Directeur régional Almaviva</p>		

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/169Déconjugalisation	<p>SE PRONONCE en faveur de la déconjugalisation de l'AAH et pour l'individualisation de son versement. DEMANDE aux parlementaires de la Corse de faire valoir cette position dans le cadre de l'examen de cette proposition de loi portant diverses mesures de justice sociale, en seconde lecture. »</p>	<p>JF ACQUAVIVA, Député - 13/10/2021</p> <p>M.CASTELLANI, Député - 13/10/2021</p> <p>PA COLOMBANI, Député - 13/10/2021</p> <p>JJ FERRARA, Député - 13/10/2021</p> <p>PS PARIGI, Sénateur - 13/10/2021</p> <p>JJ PANUNZI, Sénateur - 13/10/2021</p>		<p>Déposée le 30 décembre 2019, la proposition de loi avait été adoptée en première puis deuxième lecture (modifiée) par l'Assemblée nationale et le Sénat. La proposition visant à individualiser l'attribution de l'AAH ayant été rejetée par le groupe LREM, seuls les députés ont adopté le texte modifié, en 3ème lecture le 2 décembre 2021.</p>
ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
Délibération 21/017Démilitarisation	<p>SE PRONONCE pour la démilitarisation totale du site d'Asprettu. AFFIRME que la Corse s'inscrit pleinement dans une philosophie et une pratique de coopération méditerranéenne, cette orientation politique se situant aux antipodes du statut de « point d'appui opérationnel pour des unités combattantes » et « bastion avancé de la France en Méditerranée ». DEMANDE que la propriété des 17 hectares de foncier du site d'Asprettu soit restituée au peuple corse à travers ses institutions. DIT que la Collectivité de Corse a une vocation naturelle à porter, en lien avec les acteurs locaux, un projet d'intérêt public dans le cadre d'une requalification et de l'aménagement du site. DEMANDE l'ouverture d'une discussion entre la Collectivité de Corse et l'Etat quant au devenir de la base d'Asprettu et des autres sites militaires de Corse. »</p>	<p>E.PARLY, Ministre des armées 10/02</p>	<p>Réponse Ministre des Armées - 03/02</p>	

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/167Station thermale	<p>SOUTIENT la relance et le développement du thermalisme en Corse qui peuvent être générateurs d'emploi et d'activité dans les zones rurales de l'intérieur disposant de cette ressource.</p> <p>CONSIDERE que le site de Petrapola, disposant déjà de tous les aménagements, d'un agrément, d'un débit important, et de propriétés thérapeutiques reconnues au niveau national, constitue la clef du développement thermal en Corse qu'il convient de soutenir activement et sans délais.</p> <p>DEMANDE la tenue d'une réunion du comité de suivi sous quinzaine avec les représentants de la Collectivité de Corse, la Communauté des Communes du Fium'Orbu Castellu et de la commune d'Isulacciu di Fium'Orbu afin de faire un point d'information sur la situation et de définir le planning prévisionnel des travaux qui seront réalisés. »</p>	<p>J. BARTOLI, Maire d'Isulacciu di Fium'Orbu</p> <p>F. GIUDICI, Pdt Communauté Commune</p>	<p>Réponse donnée par le PCE en séance (AC des 24 et 25 février 2022) à la QO n°2022/01/009 relative à la réhabilitation des Bains de Petrapola</p>	<p>Liens: motion n°2020/126 relative à la station thermale de Petrapola; Motion n°2021/167 (idem)</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
<p>Délibération n°21/212 maintien du ce</p>	<p>SOUTIENT la démarche de l'intersyndicale STC, CGT, FO, CFDT. DEMANDE à la direction de La Poste l'arrêt de toute réorganisation entraînant des suppressions d'emplois. DEMANDE à ce que soit mis en place un moratoire afin de réfléchir en collaboration avec les personnels, à l'évolution du centre d'Aiacciu et au maintien, voire du renforcement, de certains services, compte tenu de la spécificité géographique de la Corse. S'ENGAGE, à travers ses Présidents de groupe, et la Présidente de l'Assemblée de Corse, à poursuivre les discussions déjà engagées avec les représentants de La Poste. MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse pour faire valoir cette position jusqu'au plus haut niveau et poursuivre les démarches d'ores et déjà menées sur cette question. »ENTEND les inquiétudes des Corses au regard de la gestion du territoire et du maintien des services publics dans l'île de manière générale. S'INQUIETE de l'avenir des personnels de La Poste mais aussi de la dégradation de la qualité des services rendus. SOUTIENT la démarche de l'intersyndicale STC, CGT, FO, CFDT. DEMANDE à la direction de La Poste l'arrêt de toute réorganisation entraînant des suppressions d'emplois. DEMANDE à ce que soit mis en place un moratoire afin de réfléchir en collaboration avec les personnels, à l'évolution du centre d'Aiacciu et au maintien, voire du renforcement, de certains services, compte tenu de la spécificité géographique de la Corse. S'ENGAGE, à travers ses Présidents de groupe, et la Présidente de l'Assemblée de Corse, à poursuivre les discussions déjà engagées avec les</p>	<p>P.WAHL, PDG La Poste;</p>	<p>Réponse reçue le 04/02/2022</p>	<p>Liens: motion votée par le CESEC le 16 novembre 2021</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
<p>Délibération n°21/241 reconnaissance</p>	<p>ghjuridica. RIAFFERMA a natura trasversale di l'acqua chî, cù a so piazza, in core à e strategie d'adattazione à u cambiamentu climaticu, necessiteghja di sviluppà mètodu di prutezzione è di gestione chî priservanu di manera durèvule a risorsa in un cuntestu di rarificazione è di pressione. PIAZZA a riduzione di i risichi liati à a pussibile stallazione d'ogni struttura potenzialmente minacciante per u fiume in priurità assoluta. DUMANDA à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica d'assucià si à tutte l'azzione messe in opera da u Cullettivu Tavignanu vivu, Umani è l'associu Terres de lien Corsica - Terra di u cumunu, purtadori di a Dichjarazione di i Diritti di fiume Tavignani di u 29 di lugliu 2021. DUMANDA chî u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica si possa assucià à tutte l'azzione battendu à prò di u principiu di precauzione per e situazione simile. »SUSTENE a dichjarazione di i diritti di fiume Tavignani di u 29 di lugliu di u 2021. RICUNNOSCE u rollu eminentemente strategicu di u fiume Tavignanu in u quattru di l'attività umane, suciale, ecunomiche, scientifiche è patrimoniale. RICUNNOSCE Tavignani da entità viva è indivisibile da l'ochju sinu à a foce, delimitata da u so bacinu versante è dispunendu di a persunalità ghjuridica. RIAFFERMA a natura trasversale di l'acqua chî, cù a so piazza, in core à e strategie d'adattazione à u cambiamentu climaticu, necessiteghja di sviluppà mètodu di prutezzione è di gestione chî priservanu di manera durèvule a risorsa in un cuntestu di rarificazione è di pressione. PIAZZA a riduzione di i risichi liati à a pussibile stallazione d'ogni struttura potenzialmente minacciante per u fiume in priurità assoluta. DUMANDA à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica d'assucià si à tutte l'azzione messe in opera da u Cullettivu Tavignanu vivu, Umani è</p>	<p>G.ARMANET, Président OEC - Notif</p>		
<p align="center">EDUCAZIONE, INSIGNAMENTU SUPERIORE, RICERCA, FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION PROFESSIONNELLE</p>				

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/019 Soutien aux étudiants	<p>APPORTE son soutien à l'ensemble des jeunes amenés à étudier ou à se former que ce soit au sein du Rectorat de Corse ou plus généralement sur le continent, ces jeunes représentant une partie essentielle de la population durement touchée par la crise induite par la pandémie liée à la COVID-19.</p> <p>DEMANDE au Président du Conseil Exécutif de Corse et aux différents conseillers exécutifs d'organiser un espace de concertation avec l'Université de Corse et le Gouvernement, afin d'envisager une réouverture physique progressive de l'Université et un accueil différencié des étudiants, rendus possibles par les petits effectifs inscrits au sein de notre Université.</p> <p>DEMANDE au Gouvernement de tenir compte de la détresse psychologique de nombreux jeunes et de tout mettre en place pour les aider à surmonter cette crise.</p> <p>DEMANDE au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation la majoration du quota pour l'année scolaire en cours au profit des nouveaux inscrits (PASS & LAS). »</p>	<p>F.VIDAL, Ministre de l'enseignement</p> <p>D.FEDERICI, Président de l'Université de Corse</p>	<p>Réponse Président de l'Université de Corse</p>	

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/071 Baisse de la dotat	<p>DENONCE la réduction de la dotation horaire globale dans grand nombre d'établissements scolaires du second degré insulaire.</p> <p>S'INQUIÈTE de la menace qui pèse sur la qualité de l'enseignement suite à cette réduction.</p> <p>REAFFIRME la volonté de créer un cadre normatif spécifique propre en matière d'éducation pour la Corse qui sera établi en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes afin de trouver une solution pérenne, d'assurer une dotation à la hauteur des besoins des établissements en tenant compte séparément des spécificités des filières bilingues et standards et de maintenir un service de proximité et de qualité sur notre île.</p> <p>MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse pour entamer toutes démarches et initiatives afin qu'une discussion soit ouverte en ce sens entre l'ensemble des acteurs, partenaires et l'autorité académique. »</p>	JM BLANQUER, Ministre de l'éducat	<p>A l'occasion de la prise de fonctions du nouveau Recteur de Corse, Monsieur Agresti, l'Exécutif a rappelé l'ancienneté de cette revendication et un dossier complet a été remis au Recteur, Cette demande de cadre normatif spécifique sera reprise et développée dans le cadre du dialogue à venir avec l'Etat, sur l'évolution du statut de la Corse (autonomie)</p>	<p>Lien: motion n°2019-62 relative à la dotation horaire globale des établissements de second degré</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
<p>Délibération 21/073 Reconnaissance de la spécificité insulaire des agents contractuels des lycées agricoles AC du 26/03/2021</p> <p>Unanimité</p>	<p>REAFFIRME son soutien aux agents contractuels des établissements d'enseignement agricole publics. DEMANDE l'ouverture de concours pour les enseignants concernés. DEMANDE la mise en place d'un dispositif concerté pour la sécurisation des parcours professionnels des enseignants contractuels concernés. DEMANDE la prise en compte des intérêts moraux et matériels des agents contractuels et l'impossibilité de retrouver une affectation à une distance acceptable du fait de l'insularité. DEMANDE que la situation insulaire soit prise en compte comme c'est le cas à l'Éducation Nationale. DEMANDE, pour chacun des postes concernés, un moratoire de deux ans avec comme objectif de permettre à ces agents de passer les concours. DEMANDE l'organisation d'une discussion entre les différents partenaires et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin de prendre en considération la spécificité insulaire de la Corse dans les mouvements de postes et de sécuriser les parcours professionnels des personnels contractuels. »</p>	<p>J. de NORMANDIE, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation 02/04/2021 Copie : Préfet de Corse, J. GIACOMETTI-PIREDDA, Conseillère exécutive</p>	<p>Réponse Ministre de l'agriculture et de l'alimentation 28/07/2021</p>	
<p>Délibération 21/111Baccalauréat 2021</p>	<p>SOUTIENT la mobilisation lycéenne en cours. DEMANDE au Ministre de l'Education Nationale de tenir compte de la situation exceptionnelle et de mettre en place des aménagements pour les épreuves de grand oral en Terminale et les épreuves anticipées en Première. »</p>	<p>JM BLANQUER - Ministre éducation</p>		<p>Liens: motion n°2019-055 demandant réforme du Baccalauréat</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
<p>Délibération n°21/183 Contractualisation avec les écoles immersives AC du 28/10/2021 Unanimité</p>	<p>REAFFIRME son soutien total à l'enseignement immersif public et associatif. APPORTE son soutien total à l'association Scola Corsa et à l'ensemble des associations qui oeuvrent pour la diffusion et l'apprentissage de la langue Corse. DEMANDE au gouvernement d'adapter l'article L. 442-33 du Code de l'Education, compte tenu des compétences spécifiques de la Collectivité de Corse en matière d'enseignement de la langue corse et du soutien apporté par la présente délibération à la mise en place de cette offre nouvelle d'enseignement, en vue de permettre une réduction à 1 an, du délai de contractualisation entre l'Education Nationale et l'association Scola Corsa, pour la prise en charge des salaires des enseignants. MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse, en association avec les parlementaires de la Corse, pour faire valoir cette position auprès du gouvernement. »</p>	<p>JM BLANQUER, Ministre Education nationale et jeunesse - 29/11/2021 Copie: P.LELARGE, Préfet de Corse; J.BENETTI, Rectrice de Corse; A.LUCIANI, Conseillère exécutive; JF CUBELLS, DGA enseignement, éducation, formation, langue corse</p>	<p>Réponse reçue le 04/03/2022</p>	
LINGUA CORSA - LANGUE CORSE				

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/036 CAPES de Corse	<p>S'OPPOSE à la modification des modalités du CAPES section « langue corse » telles que fixées par l'arrêté ministériel du 25 janvier 2021 qui double les volumes et coefficients dédiés à la langue française par rapport à la langue corse.</p> <p>S'OPPONE à a mudifica di e mudalità di u CAPES sezione « lingua corsa » cum'elle sò fissate in l'arrestatu ministériel di u 25 di ghjennaghju di u 2021 chì doppia i vulumi è cuefficienti dedicati à a lingua francese per raportu à a lingua corsa.</p> <p>DEMANDE au Ministre de l'Education Nationale de modifier l'annexe 1 de l'arrêté en remplaçant les épreuves écrites et orales en langue française par les mêmes épreuves en langue corse.</p> <p>DUMANDA à u Ministru di l'Educazione Naziunale di mudificà l'annessa 1 di l'arrestatu, rimpiazzendu e prove scritte è urale in lingua francese da e listesse prove in lingua corsa.</p> <p>DEMANDE que l'Etat et la Collectivité de Corse établissent conjointement un dispositif d'évaluation de l'enseignement de la langue corse et viennent présenter régulièrement ses résultats devant l'Assemblée de Corse.</p> <p>DUMANDA chì u Statu è a Cullettività di Corsica stabilischinu di modu cunghjuntu un dispusitivu di valutazione di l'insignamentu di a lingua corsa da presentalla di modu regolare i so risultati davanti à l'Assemblea di Corsica.</p> <p>MANDATE le Président et les membres du Conseil Exécutif, ainsi que le Président de l'Assemblée de Corse pour faire valoir cette demande auprès du gouvernement.</p> <p>DÀ MANDATU à u Presidente è i socii di u Cunsigliu Esecutivu è à u Presidente di l'Assemblea di Corsica per fà valè e nostre dumande in u so raportu cù u guvernu ».</p>	<p>JM BLANQUER, Ministre de l'éducat</p>	<p>Réponse reçue le 10/05/2022</p>	
Délibération 21/171 Le corse, la langue	<p>DUMANDA à u Cunsigliu esecutivu a cunferma di l'impegnu finanziariu in u CPER 2021-2028.</p> <p>DEMANDE au Conseil Exécutif de confirmer son engagement financier dans la mise en oeuvre du CPER 2021-2028</p>	<p>P. LELARGE, Préfet de Corse - 13/10</p>		<p>Liens: motion n°2022-030 portant soutien à l'école Sandreschi de Corti; Motion Assemblea di a Giuventù n°2021/M2/35 relative à la généralisation du bilinguisme au sein de la Collectivité de Corse</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
	<p>financier dans la mise en œuvre du CPER 2021-2026.</p> <p>TORNA À DUMANDÀ à u Statu misure à prò di u sviluppu è di a generalisazione di l'insignamentu immersivu in u settore publicu di l'educazione.</p> <p>REITERE sa demande à l'Etat de mesures permettant le développement et la généralisation de l'enseignement immersif dans le secteur public de l'Education.</p> <p>RIVINDICHEGHJA un'altra volta un statutu d'officialità per a lingua corsa nant'à u so territoriu naziunale.</p> <p>REVENDIQUE une nouvelle fois un Statut de coofficialité pour la langue corse sur son territoire national. »</p>	<p>J.BENETTI - Rectrice de Corse -13/10</p>	<p>Réponse donnée par le PCE en séance (AC des 27 et 28 janvier 2022) à la QO relative à l'avenir de la langue corse.</p>	
PRIGIUNERI - PRISONNIERS				
<p>Délibération 21/020Retrait du statut</p>	<p>ADOPTÉ la résolution dont la teneur suit :</p> <p>« L'Assemblée de Corse,</p> <p>CONSIDERANT la situation actuelle de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi,</p> <p>DEMANDE que les personnes condamnées dans le cadre de la procédure de l'assassinat du Préfet ERIGNAC se voient appliquer les mêmes droits et le même traitement que tout justiciable.</p> <p>CONSTATE qu'une application normale du droit conduirait à rapprocher sans délai les personnes restant détenues en suite de leur condamnation dans le cadre de ladite procédure.</p> <p>DEMANDE la levée du statut de DPS les concernant.</p> <p>DEMANDE en toute hypothèse leur rapprochement immédiat, ainsi que celui de tous les condamnés corses incarcérés sur le Continent, conformément à ce que prévoient le droit français et européen ».</p>	<p>J. CASTEX, Premier Ministre 10/02/</p>	<p>Réponse Premier Ministre - 07/04/2</p>	<p>Liens: motion n°2021/173 portant résolution solennelle relative au rapprochement; Motion Assemblée di a Giuventù n°2021/M2/45 relative au retrait du statut de DPS pour A.FERRANDI et P.ALESSANDRI</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération n°21/173 Portant résolution solennelle relative au rapprochement Séance extraordinaire du 22/10/2021 Unanimité	<p>DEMANDE que les personnes condamnées dans le cadre de la procédure de l'assassinat du Préfet ERIGNAC qui sont aujourd'hui libérables eu égard à la durée de détention accomplie, se voient appliquer les mêmes droits et le même traitement que tout justiciable ;</p> <p>CONSTATE qu'une application normale du droit conduirait à rapprocher sans délai les personnes restant détenues en suite de leur condamnation dans le cadre de ladite procédure ;</p> <p>DEMANDE la levée du statut de DPS les concernant ;</p> <p>DEMANDE en toute hypothèse leur rapprochement immédiat, conformément à ce que prévoient les droits français et européen.</p>			<p>Liens: délibération n°21/10 du CESECC soutenant la résolution solennelle de l'Assemblée de Corse</p>
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
Délibération 21/038Achat local au se	<p>RENOUVELLE son soutien aux entreprises insulaires.</p> <p>MANDATE le Président du Conseil Exécutif de Corse à poursuivre l'action établie, y compris, avec les services de l'Etat pour développer encore et toujours la politique de conditionnalité des achats publics qui permettent d'intégrer des critères issus de l'application du code des marchés et de privilégier les entreprises locales sans porter atteinte pour autant aux règles de la concurrence. »</p>	<p>P. LELARGE, Préfet de Corse - 05/03/2021</p> <p>J. PINELLI DGA patrimoine de la Co</p>	<p>Réponse Préfet de Corse - 31/03/2021</p>	

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/110 Relance de l'Artis	<p>SOUTIENT le monde de l'artisanat et ses acteurs qui constituent un pan essentiel de l'économie corse.</p> <p>REGRETTE l'absence de prise en compte par l'Etat des propositions de la Collectivité de Corse réalisées dans le cadre de Salvezza è Rilanciu et, plus généralement, des spécificités de la Corse.</p> <p>DEMANDE au ministre de l'Economie de revoir le volet de France Relance concernant l'accès aux aides pour les artisans et les TPE/PME, notamment sur le seuil de chiffre d'affaires donnant accès aux dites aides.</p> <p>DEMANDE au Gouvernement, l'effacement de l'ensemble des charges fiscales et sociales pour l'intégralité de la période de sinistre. »</p>	<p>B. LE MAIRE - Ministre de l'économi</p>		<p>Liens: motion n°2020/094 portant soutien à la production locale; QO Assemblea di a Giuventù n°2022/M3/01 "Magnà hè bè, pinsà lucali hè meddu".</p>
SULIDARITÀ INTERNAZIONALE - SOLIDARITE INTERNATIONALE				
Délibération 21/015 Situation de la Ka	<p>REITERE son soutien indéfectible au peuple Kanak.</p> <p>S'INDIGNE de la répression policière et de l'usage de balles réelles contre des manifestants.</p> <p>APPELLE les protagonistes au dialogue.</p> <p>DECLARE que les ressources stratégiques de la Kanakie doivent être maîtrisées par les institutions Kanaks ».</p>	<p>J.CASTEX, Premier Ministre - 10/02</p>		<p>Liens: motion Assemblea di a Giuventù n°2022/M3/03 portant soutien au peuple Ukrainien; QO et RQO AC n°2022/01/020 relatives à la politique sociale d'urgence en faveur des réfugiés ukrainiens.</p>
GIUVENTÙ / ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE / SPORTS				
SULIDARITÀ INCÙ E VITTIME DI STRAGE - SOLIDARITE AVEC LES VICTIMES DE CATASTROPHES				

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération 21/168 Soutien de la proposition de loi relative au gel des matchs le 5 mai AC du 01/10/2021 Unanimité	<p>RÉAFFIRME son soutien à toutes les victimes de la catastrophe de Furiani et notamment au Collectif des victimes du 5 mai 1992.</p> <p>SOUHAITE qu'aucune rencontre ou manifestation sportive, organisée dans le cadre ou en marge des championnats de France professionnels de football de première et deuxième divisions, de la Coupe de France de football et du Trophée des Champions, ne soit jouée à la date du 5 mai.</p> <p>DEMANDE aux sénateurs de voter le texte conforme, pour son adoption définitive et sa promulgation effective. »</p>	<p>PS PARIGI, Sénateur - 13/10/2021 Copie : R. MARACINEANU, Ministre déléguée au sports - JF ACQUAVIVA, M CASTELLANI, PA COLOMBANI, JJ FERRARA -Députés JJ PANUNZI, Sénateur - 13/10/2021 Copie : R. MARACINEANU, Ministre déléguée au sports - JF ACQUAVIVA, M CASTELLANI, PA COLOMBANI, JJ FERRARA -Députés</p>	<p>Article presse du 15/10/2021 Réponse motion 21.168 Loi du 20 octobre 2021 visant au gel des matchs de football le 5 mai</p>	<p>Liens: motion n°2019-141 portant soutien aux victimes de la catastrophe de Furiani: pas de match le 5 mai</p>
Délibération 21/170 levée secret défense	<p>MANIFESTE sa totale incompréhension au regard du peu d'avancées dans ce dossier malgré une parole présidentielle engagée il y a déjà plusieurs années.</p> <p>REITERE son entière solidarité envers les familles des victimes et son soutien au combat profondément juste qu'elles mènent sans relâche depuis plus de 50 ans pour qu'enfin la vérité soit connue de tous.</p> <p>SAISIT de nouveau le Président de la République Emmanuel Macron pour lui demander de solliciter la Ministre des Armées en vue d'ordonner, concrètement, la levée du secret-défense dans ce dossier et de saisir les autorités compétentes en pareille matière. »</p>	<p>E. MACRON - Président de la Républ</p>		
AMBIENTE - ENVIRONNEMENT				

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPOSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
<p>Délibération 21/184 urgence climatiq</p>	<p>REAFFIRME, dans un contexte d'urgence climatique, la nécessité d'une mise en oeuvre immédiate de la stratégie opérationnelle Acqua Nostra 2050 actualisée.</p> <p>CONFIRME l'urgence d'un important engagement financier de l'Etat - soutenu et voté à l'unanimité par les instances et la représentation élue de la Corse - pour accompagner durablement l'aménagement, les programmes et projets en faveur de l'adaptation au changement climatique de notre île et de son indépendance hydraulique. SOUTIENT la mise en place concrète et rapide de toutes les mesures adéquates visant un changement des comportements pour un usage vertueux de l'eau.</p> <p>EXIGE de la part de l'Etat Français et de l'Union Européenne, sur la base des principes de cette problématique, l'impulsion d'une coopération permanente en matière de plan d'adaptation, notamment dans les contextes insulaires, en appui et à travers les points soulignés dans nos considérants.</p> <p>»</p>	<p>J.CASTEX, Premier Ministre - 29/11/</p>	<p>Réponse reçue le 28/04/2022 <i>Réponse de J.PAOLINI donnée en séance de l'Assemblea di a Giuventù du 20 avril 2022, à la QO politique hydraulique</i></p>	<p>Liens: QO Assemblea di a Giuventù n°2022/M/03 relative à la politique hydraulique</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération n°21/185 sufréquentatio	<p>DEMANDE qu'une expérimentation puisse être menée par la Collectivité de Corse, en concertation avec l'ensemble des acteurs, sur certains sites sélectionnés qui ont été identifiés comme subissant les agressions et nuisances du tourisme de masse.</p> <p>DEMANDE aux conseillers exécutifs en charge des dossiers relatifs au tourisme et à la préservation de l'environnement, de présenter en amont de la saison estivale 2022, une feuille de route effective sur la gestion des sites actuellement hyper fréquentés, en relation avec le Comité de Massif pour ce qui concerne les sites de montagne.</p> <p>DEMANDE à l'Etat et à ses services déconcentrés, de travailler en concertation avec le Conseil exécutif de Corse, dans tous les cas de figure ciblés.</p> <p>DEMANDE au Gouvernement l'ouverture d'une discussion sur le principe et les moyens d'un transfert de fiscalité environnementale et comportementale vers la Collectivité de Corse, les communes et les intercommunalités.</p> <p>MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse en relation avec les conseillers exécutifs concernés, pour engager des négociations auprès du Gouvernement sur ces différents points, en étroite collaboration avec l'ensemble des groupes de l'Assemblée de Corse, les parlementaires de l'île et l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique. »</p>	J.CASTEX, Premier ministre - 29/11/	<p>Réponse reçue le 14/04/2022 <i>Réponse de MA.MAUPERTUIS en séance de l'Assemblea di a Giuventù, le 2 juillet 2020, à la QO n°2020/M2/25</i></p>	
Délibération n°21/213 création réserv	<p>SOUTIENT le gestionnaire, le Comité Consultatif et le Conseil Scientifique de la réserve naturelle de Scandola dans leur démarche pour une modification de la réglementation de la réserve.</p> <p>DEMANDE au Ministre de la transition écologique de modifier, au plus vite, la réglementation de la réserve via une modification du décret n° 75-1128 du 9 décembre 1975 portant création de la réserve naturelle de Scandola. »</p>	<p>B.POMPILLI, Ministre Transition écol</p> <p>J.COSTA, Président PNRC Relance e</p>	<p>Réponse reçue le 22/04/2022</p>	
ADAPTAZIONE DI E NORME - ADAPTATION DES NORMES				

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
<p>Délibération n°21/186 lutte contre la</p>	<p>DEMANDE solennellement à l'Etat compte tenu de l'urgence de la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'afficher sa volonté d'engager une réforme constitutionnelle et le calendrier prévisionnel afférent sur ces sujets, sans préjudice des autres points liés à l'avènement d'un statut d'Autonomie de plein droit et de plein exercice pour la Corse, - d'intégrer les mesures prévues par le texte de la proposition de loi n° 4034 précitée dans le cadre du projet de Loi 3DS lié au nouvel acte de décentralisation et dans le projet de loi de finances 2022 comme premiers signes tangibles d'une volonté d'avancer rapidement afin de commencer à doter la Corse de moyens juridiques et financiers suffisants pour lutter efficacement contre le phénomène de spéculation. - de réaliser un diagnostic concerté et contradictoire avec la Collectivité de Corse pour encadrer et réformer l'ensemble des dispositifs fiscaux qui sont potentiellement détournés de leur objet initial pour nourrir la réalisation de promotion de résidences secondaires et la spéculation immobilière (crédit d'impôt, dispositif Pinel...). - de manière globale, d'engager un véritable dialogue politique sur la question foncière comme sur d'autres thèmes centraux liés à la « question corse » pour envisager l'ensemble des outils nécessaires, non seulement à la lutte contre la spéculation, mais aussi à la mobilisation foncière et aux financements de projets d'accession à la propriété, de logements sociaux, et d'accompagnement en termes d'ingénierie pour permettre la réalisation effective de SCOT et de PLU. <p>MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse pour mener ces discussions avec le Gouvernement, en étroite concertation avec l'ensemble des groupes de l'Assemblée de Corse, les parlementaires de l'île et les forces vives de la société insulaire. »</p>	<p>J.CASTEX, Premier ministre</p> <p>M.CASTELLANI, Député</p> <p>JF. ACQUAVIVA, Député</p> <p>JJ.FERRARA, Député</p> <p>PA COLOMBANI, Député</p>	<p>Déposée devant l'Assemblée nationale le 23 février 2021, la proposition de loi a été adoptée en première lecture, modifiée, par l'Assemblée nationale le 4 février 2022. Le Gouvernement a toutefois appelé à voter contre.</p>	<p>Liens: motion Assemblea di a Giuventù n°2021/M2/43 relative à la situation foncière en Corse; QO Assemblea di a Giuventù n°2021/M2/63; Avis CESEC n°2021-09</p>

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
		PS.PARIGI, Sénateur		
Délibération n°21/246 soutien aux ar	<p>APPROUVE les articles de loi concernant la Corse votés à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi 3DS, suite aux divers amendements déposés, relatifs notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la simplification des modalités d'ester en justice au nom de la Collectivité de Corse par le Président du Conseil exécutif de Corse ; - à la révision de la composition de la Chambre des Territoires au bénéfice d'une meilleure représentation des intercommunalités et des communes de Corse ; - à l'opérationnalité du droit à l'expérimentation législative et réglementaire de l'Assemblée de Corse. <p>MANDATE le Président du Conseil exécutif de Corse afin de faire valoir dans les plus brefs délais la position de l'Assemblée de Corse auprès du législateur et des parlementaires corses. »</p>	J.GOURAULT, Ministre cohésion des <hr/> M.CASTELLANI, Député JF.ACQUAVIVA, Député PA.COLOMBANI, Député <hr/> JJ.FERRARA, Député	Réponse J.GOURAULT - Reçue le 02	
		JJ.PANUNZI, Sénateur		
	<p>SOUTIENT SOLENNELLEMENT ET PUBLIQUEMENT les personnels de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse, agressés dans le cadre de leurs fonctions.</p>	PS.PARIGI, Sénateur		

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Délibération AC (numéro, date, liens hypertexte) Quantum du vote	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
Délibération n°21/242 soutien aux pe	<p>AFFIRME qu'il est intolérable que des professionnels exerçant une mission de service public se fassent menacer ou attaquer de la sorte alors même qu'ils oeuvrent pour le bien commun.</p> <p>MANDATE l'Inspection Générale des Services, au titre de l'exercice de la tutelle de la Collectivité sur les agences et offices, en vertu de ses missions « Conseil en organisation » et « Pilotage et accompagnement » pour étudier les conditions et la faisabilité de la mise en place d'un statut d'agent protégé et/ou d'une protection fonctionnelle pour les personnels des agences et offices. »</p>	M.GAUDEAU-PACINI, DGA SIT; M.	Réponse reçue le 17/02/2022	

SEGUITU DI L'AVVISI DI U CUNSIGLIU ECONOMICU, SUCIALE, DI L'AMBIENTE E CULTURALE DI CORSICA
SUIVI DES AVIS DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

ANNU 2021 -2022/ ANNEE 2021-2022

Rapport CE - Rapport CE	Lettera di messe in mane - Lettre de saisine	Intitulati - des actes	Intitulés	Nutificazione à i servizi, agenze è uffizi - Notification aux services, agences et offices	Messa in opara - Mise en œuvre des services, agences et offices	Usservazioni - Observations
IMPIEGU – INSERZIONE PROFESSIONALE / EMPLOI – INSERTION PROFESSIONNELLE						
		Motion déposée par le STC relative à Pôle Emploi - 26 janvier 2021				
		Motion déposée par P.BOSSART pour la CGT portant soutien aux salariés de Corse Matin - 21 juillet 2021				
		Motion déposée par le STC et la CFDT relative à l'intégration de l'Indemnité d'insularité et de l'Indemnité Compensatoire de Frais de				
ADATTAZIONE DI E NORME GHJURIDICHE / ADAPTATION DES NORMES JURIDIQUES						
Rapport n°4760 - CE du 12 janvier 2021	Lettre de saisine n°21-01	Avis CESEC n°2021-05 relatif à la demande d'abrogation des trois décrets n°2020-1510, n°2020-1511 et n°2020-1512 du 2 décembre 2020 relatifs au traitement des données personnelles au sein des trois fichiers dits "de sécurité publique" EASP, PASP et GIRASP - Réunion du 26 janvier 2021 - Adopté à l'unanimité				Repris dans les visas - délib n°2021/008 AC
Rapport n°4895 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-13	Avis CESEC n°2021-09 relatif à la proposition de loi relative à l'évolution statutaire de la Collectivité de Corse dans le cadre de la lutte				Repris dans les visas - délib n°2021/070 AC
		Avis CESEC n°2021-56 relatif à la proposition de réforme législative pour une fiscalité incitative de transmission du patrimoine: lutte				
PATRIMONIU / PATRIMOINE						
Rapport n°5087 - CE du 4 mai 2021	Lettre de saisine n°21-42	Avis CESEC n°2021-34 relatif au rapport d'information relatif à la mise en œuvre du nouveau cadre du patrimoine - Réunion du 18 mars 2021 - Adopté à l'unanimité				Repris dans les visas - délib n°2021/097AC
CULTURA / CULTURE						
Rapport n°4905 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-10	Avis CESEC n°2021-13 relatif au règlement des aides pour la Culture - Réunion du 23 mars 2021 - Adopté à l'unanimité				Repris dans les visas - délib n°2021/060 AC

Rapport n°4902 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-12	Avis CESEC n°2021-14 relatif au soutien à la création artistique et culturelle " a chjama di l'arti " appel à projets 2021 - Réunion du 23 mars 2021 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/061 AC
Rapport n°5002 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-28 relatif à la mise en œuvre de l'opération de promotion du livre et de la lecture en direction du jeune public " U			délibération n°2021/091 AC du 30 avril 2021
Rapport n°390 - CE du 12 octobre 2021	Lettre de saisine n°2021-71	Avis CESEC n°2021-55 relatif à l'approbation de la Convention d'application financière 2021 de la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020-2022 entre l'Etat, le Centre National du cinéma et de l'image animée, et la Collectivité de Corse - Réunion du 26 octobre 2021 - Adopté à l'unanimité	Notification aux services le 22/11/2021 (relance le 07/04/2022)		Repris dans les visas - délib n°2021/180 AC
Rapport n°580 - CE du 2 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-74	Avis CESEC n°2021-60 relatif à la candidature Capitale Européenne Création de l'Association "Bastia-Corsica 2028" et adoption des Statuts	Notification JJU (SGCE) S/c Secrétaire général adjoint du C		Repris dans les visas - délib n°2021/198 AC
Rapport n°697 - CE du 2 décembre 2021	Lettre de saisine n°2021-98	Avis CESEC n°2021-68 relatif à l'avenant modificati et de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2018-2021 entre la S			Délibération n° 2021/224 du 10 décembre
LINGUA CORSA / LANGUE CORSE					
		Motion déposée par le STC relative à la problématique de l'enseignement de la langue corse dans le second degré - 23 février 2021			
		Motion déposée par J. DAL COLETTO et P.SALVATORINI faisant suite à la saisine du Conseil constitutionnel après le vote par l'Asse			
AMBIENTE / ENVIRONNEMENT					
Rapport n°4721 - CE du 12 janvier 2022	Lettre de saisine n°21-01	Avis CESEC n°2021-01 relatif à l'internalisation des compétences liées à la gestion forestière - modification du tableau des effectifs d			Repris dans les visas - délib n°2021/004 AC
Rapport n°4835 - CE du 9 février 2022	Lettre de saisine n°21-07	Avis CESEC n°2021-08 relatif au plan territorial d'élimination et de gestion des déchets et de l'économie circulaire - Réunion du 23 fé			Repris dans les visas - délib n°2021/084 AC
Rapport n°4896 - CE du 9 mars 2022	Lettre de saisine n°21-12	Avisu CESEC n°2021-11 rilativu à u raportu nantu à u sviluppu à longu andà 2020			Repris dans les visas - délib n°2021/047 AC
		Avis CESEC n°2021-36 relatif au projet de SDAGE 2022-2027 - Réunion du 18 mai 2021 - Adopté à l'unanimité des suffrages, 53 vote			Repris dans les visas - délib n°2021/094 AC
Rapport n°0058 - CE du 6 juillet 2022	Lettre de saisine n°21-47	Avis CESEC n°2021-37 relatif à l'avis de l'Assemblée de Corse portant sur le projet de décret relatif à la Direction de la Mer et du Litt			Repris dans les visas - délib n°2021/143 AC
Rapport n°529 - CE du 24 novembre 2022	Lettre de saisine n°2021-87	Avis CESEC n°2021-66 relatif à l'approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Corse 2022-	Notification aux services le 09/02/2022		Repris dans les visas - délib n°2021/236 AC

Rapport n°659 - CE du 24 novembre	Lettre de saisine n°2021-87	Avis CESEC n°2021-67 relatif à l'avis de l'Assemblée de Corse portant sur le projet de décret relatif aux compétences du Président du			
SUCIALE - SALUTE / SOCIAL-SANTE					
Rapport n°4812 - CE du 9 février 2021	Lettre de saisine n°21-06	Avis CESEC n°2021-07 relatif aux plans d'action égalité femmes-hommes 2021-2023 - Réunion du 23 février 2021 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/046 AC
Rapport n°4894 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-15	Avis CESEC n°2021-12 relatif au rapport en matière d'égalité femmes-hommes 2020 - Réunion du 23 mars 2021 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/046 AC
Rapport n°4877 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-10	Avis CESEC n°2021-17 relatif à la présentation du diagnostic du schéma directeur de l'accompagnement de la perte d'autonomie et de			Repris dans les visas - délib n°2021/041 AC
Rapport n°4864 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-10	Avis CESEC n°2021-18 relatif au rapport d'exécution pour l'exercice 2020 de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'a			Repris dans les visas - délib n°2021/042 AC
Rapport n°4866 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-16	Avis CESEC n°2021-19 relatif à la fixation de l'objectif annuel d'évolution des dépenses (OED) des établissements et services sociaux			Repris dans les visas - délib n°2021/052 AC
Rapport n°4876 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-15	Avis CESEC n°2021-20 relatif au lancement d'un projet expérimental "Technicothèque" en Corse, visant à améliorer l'accompagne			Repris dans les visas - délib n°2021/043 AC
Rapport n°4873 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-24 relatif à la modification du règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat "Una casa per tutti, une c			Repris dans les visas - délib n°2021/081 AC
Rapport n°4953 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-25 relatif à l'actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse - Réunion du			Repris dans les visas - délib n°2021/151 AC
Rapport n°4963 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-26 relatif à l'approbation de la Convention annuelle d'objectifs et de moyens relative aux "Parcours Emploi Comp			Repris dans les visas - délib n°2021/091 AC
Rapport n°5025 - CE du 13 avril 2021	Lettre de saisine n°21-27	Avis CESEC n°2021-27 relatif à la présentation du diagnostic du schéma directeur de l'enfance et de la famille - Réunion du 27 avril 2021			Repris dans les visas - délib n°2021/093 AC
					Repris dans les visas - délib n°2021/099 AC
		Motion relative à la reconnaissance des vaccins contre la COVID-19 comme bien public mondial - 27 avril 2021			

		Motion déposée par H. CHOURY relative au règlement d'aides aux associations de la CdC - 27 avril 2021.	Notification aux services le 12/05/2021 (relance le 17/09/2021)		
Rapport n°131 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°21-48	Avis CESEC n°2021-43 relatif à l'organisation de la semaine "ingrandà bè" de novembre 2021 - Réunion du 28 septembre 2021 - Adoption			Repris dans les visas - délib n°2021/150 AC
Rapport n°183 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-48	Avis CESEC n°2021-44 relatif à la Convention "accueil pour tous" entre les Caisses d'Allocations Familiales 2A/2B, l'Etat et la Collectivité de Corse			Repris dans les visas - délib n°2021/156 AC
Rapport n°177 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-48	Avis CESEC n°2021-45 relatif à l'actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse - Réunion du 28 septembre 2021 - Adoption			Repris dans les visas - délib n°2021/151 AC
Rapport n°205 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-48	Avis CESEC n°2021-46 relatif à la Convention de financement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune de Bastia			Repris dans les visas - délib n°2021/152 AC
Rapport n°203 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-48	Avis CESEC n°2021-47 relatif à la Convention de financement de l'accueil de nuit géré par l'association A Fratellanza sur la commune de Bastia			Repris dans les visas - délib n°2021/153 AC
Rapport n°204 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-48	Avis CESEC n°2021-48 relatif à la Convention de financement du Centre d'Hébergement d'Urgence d'Aiacciu géré par la Croix Rouge de France			Repris dans les visas - délib n°2021/154 AC
Rapport n°206 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-48	Avis CESEC n°2021-49 relatif aux conventions relative au financement des dispositifs d'hébergements d'urgence et allocation logement			Repris dans les visas - délib n°2021/155 AC
Rapport n°200 - CE du 7 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-49	Avis CESEC n°2021-50 relatif à l'Agence Nationale du Sport - répartition de la part territoriale - Réunion du 28 septembre 2021 - Adoption			délibération n° 21/167 CP du 29 septembre 2021
Rapport n°284 - CE du 21 septembre 2021	Lettre de saisine n°2021-56	Avis CESEC n°2021-51 relatif au Center gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) de la Collectivité de Corse au territoire de Bastia			délibération n° 2021/176 CP du 27 octobre
Rapport n°330 - CE du 5 octobre 2021	Lettre de saisine n°2021-59	Avis CESEC n°2021-52 relatif à la Présentation du schéma directeur territorial de l'enfance et de la famille pour la période 2022/2026	Notification aux services le 22/11/2021	Eléments de réponse reçus le 19/01/2022	Repris dans les visas - délib n°2021/174 AC
Rapport n° 506 - CE du 2 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-75	Avis CESEC n°2021-61 relatif au financement des revalorisations salariales des professionnels du secteur de l'aide à domicile intervenant auprès des personnes âgées			Repris dans les visas - délib n°2021/076 AC
Rapport n°617 - CE du 24 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-93	Avis CESEC n°2021-64 relatif à l'adoption du schéma de l'autonomie 2022-2026 de la Collectivité de Corse, en faveur des personnes âgées			Délibération n° 2021/219 du 16 décembre

Rapport n°533 - CE du 9 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-82	Avis CESEC n°2021-65 relatif à l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à la Fraternité du partage pour la cons			Délibération n° 2021/220 du 16 décembre
ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
Rapport n°4850 - CE du 2 mars 2021	Lettre de saisine n°21-08	Avis CESEC n°2021-10 relatif à l'avis sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Gravona, Prunelli, golfes			Repris dans les visas - délib n°2021/055 AC
Rapport n°4980 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-30 relatif au projet de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) - Réunion du 27 avril 2021			Repris dans les visas - délib n°2021/080 AC
Rapport n°4995 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-31 relatif à l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre du fonds montagne - Réunion du 27 avril 2021 -			délibération n°21/074 CP du 28 avril 2021
Rapport n°602 - CE du 2 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-80	Avis CESEC n°2021-62 relatif à la méthode d'analyse globale des résultats du PADDUC et de son application notamment du point de			Repris dans les visas - délib n°2021/205 AC
Rapport n°603 - CE du 2 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-80	Avis CESEC n°2021-63 relatif à la création et l'approbation des statuts du Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse - Ré			Repris dans les visas - délib n°2021/206 AC
		Motion déposée par le STC relative au maintien du centre financier de La Poste d'Ajaccio - Réunion du 16 novembre - Adoptée à l'una			
EDUCAZIONE, INSIGNAMENTU SUPERIORE, RICERCA, FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION PROFESSIONNELLE					
Rapport n°4880 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-13	Avis CESEC n°2021-15 relatif à la formation professionnelle en Corse, enjeux et stratégie - Réunion du 23 mars 2021 - Adoptée à l'un	Notification aux services le 12/05/2021 (relance le 17/09/20	Eléments de réponse reçus le 20/09/2021	Repris dans les visas - délib n°2021/062 AC
Rapport n°4881 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-11	Avis CESEC n°2021-16 relatif à l'appel à projets Pacte Régional d'Investissement dan les compétences Corse (PRIC) - Plan Slavezza è			Repris dans les visas - délib n°2021/063 AC
Rapport n°5029 - CE du 13 avril 2021	Lettre de saisine n°21-30	Avis CESEC n°2021-32 relatif aux mesures et dispositifs d'aides relatifs aux parcours d'étude et de formation 2021-2023 dans le cadr			Repris dans les visas - délib n°2021/089 AC
Rapport n°0371 - CE du 5 octobre 2021	Lettre de saisine n°21-57	Avis CESEC n°2021-53 relatif à la validation des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet du Pacte régional d'investisse			Repris dans les visas - délib n°2021/176 AC
Rapport n°740 - CE du 30 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-97	Avis CESEC n°2021-69 relatif au Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) Corse 2019 -2022, bilan de mi-parco			Repris dans les visas - délib n°2021/225 AC
Rapport n°657 - CE du 24 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-95	Avis CESEC n°2021-70 relatif à l'appel à candidature annuel "Feminscienza", la vocation scientifique corse au féminin - Réunion du	Notification aux services le 09/02/2022		Repris dans les visas - délib n°2021/224 AC
Rapport n°619 - CE du 24 novembre 2021	Lettre de saisine n°2021-95	Avis CESEC n°2021-71 relatif au dispositif d'aides à la formation en masso-kinésithérapie des étudiants issus de l'Université de Corse			Repris dans les visas - délib n°2021/223 AC

PRIGIUNERI - PRISONNIERS					
		Delibération CESECC 2021/10 soutenant la résolution solennelle de l'Assemblée de Corse relative au rapprochement - Séance du 26			Résolution solennelle relative au rapprochement - 2021/173 AC (réunion extraordinaire du 22/10/2021)
GIUVENTÙ / ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE / ACTIVITES SPORTIVES					
Rapport n°459 - CE du 19 octobre 20	Lettre de saisine n°2021-73				
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
Rapport n°4754 - CE du 12 janvier 2	Lettre de saisine n°21-03	Avis CESEC n°2021-02 relatif au premier point d'étape sur la mise en œuvre du volet Salvezza du plan Salvezza e Rilanciu - Réunion			Repris dans les visas - délib n°2021/007 AC
Rapport n°4750 - CE du 12 janvier 2	Lettre de saisine n°21-03	Avis CESEC n°2021-04 relatif aux éléments de méthode en vue de la contactualisation entre la Collectivité de Corse et l'Etat du Plan d			Repris dans les visas - délib n°2021/006 AC
Rapport n°4791 - CE du 2 février 20	Lettre de saisine n°21-05	Avis CESEC n°2021-06 relatif à la DSP de transport relative à l'exploitation du transport maritime de marchandises et de passagers a			Repris dans les visas - délib n°2021/22 AC
Rapport n°4922 - CE du 9 mars 202	Lettre de saisine n°21-18	Avis CESEC n°2021-22 relatif au projet de tarif diaspora intégré aux DSP aériennes - Réunion du 23 mars 2021 - Adopté à l'unanimit			Repris dans les visas - délib n°2021/057 AC
Rapport n°0230 - CE du 14 septemb	Lettre de saisine n°21-55	Avis CESEC n°2021-42 relatif aux aides publiques aux entreprises et soutien au développement économique et social: proposition en			Repris dans les visas - délib n°2021/148 AC
Rapport n°0239 - CE du 14 septemb	Lettre de saisine n°21-51	Avis CESEC n°2021-40 relatif au rapport sur le secteur de la distribution du carburant routier - Réunion du 28 septembre 2021 - Ado			Repris dans les visas - délib n°2021/172 AC
Rapport n°296 - CE du 14 septemb	Lettre de saisine n°21-50	Avis CESEC n°2021-41 relatif à l'organisation d'une concertation citoyenne relative au déploiement de la 5G en Corse - Réunion du 28			Repris dans les visas - délib n°2021/163 AC
Rapport n°380 - CE du 12 octobre 2	Lettre de saisine n°2021-69	Avis CESEC n°2021-54 relatif à l'adoption d'un guide des aides instituant une évaluation qualitative des projets susceptibles d'être aid	Notification aux services le 22/11/2021 (relance le 07/04/20		Repris dans les visas - délib n°2021/177 AC
Rapport n°375 - CE du 12 octobre 2	Lettre de saisine n°2021-66	Avis CESEC n°2021-59 relatif aux politiques et outils d'ingénierie financière de la Collectivité de Corse: situation et outils nouveaux d	Notification aux services le 20/12/2021 (relance le 07/04/20		Repris dans les visas - délib n°2021/197 AC
VIULENZE - VIOLENCES					

COVID - 19

Rapport n°4974 - CE du 6 avril 2021	Lettre de saisine n°21-22	Avis CESEC n°2021-23 relatif à l'adoption de mesures exceptionnelles en faveur du soutien au secteur associatif de Corse impacté par la pandémie de COVID-19			

BUDGET / FINANCES - BUDGETTU/ FINANZIE

Rapport n°4756 - CE du 12 janvier 2021	Lettre de saisine n°21-03	Avis CESEC n°2021-03 relatif au débat sur les orientations budgétaires de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021 - Réunion du 12 janvier 2021 - Adopté à la majorité des suffrages exprimés, 56 voix contre 10			Repris dans les visas - délib n°2021/008 AC
Rapport n°4911 - CE du 9 mars 2021	Lettre de saisine n°21-17	Avis CESEC n°2021-21 relatif au budget primitif 2021 - Réunion du 23 mars 2021 - Adopté à la majorité des suffrages exprimés, 56 voix contre 10			Repris dans les visas - délib n°2021/056 AC
Rapport n°0005 - CE du 6 juillet 2020	Lettre de saisine n°21-46	Avis CESEC n°2021-38 relatif au Compte administratif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2020 - Réunion du 21 juillet 2021 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/138 AC
Rapport n°0006 - CE du 6 juillet 2020	Lettre de saisine n°21-47	Avis CESEC n°2021-39 relatif au Rapport d'activité 2020 de la Collectivité de Corse - Réunion du 21 juillet 2021 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/144 AC
Rapport n°437 - CE du 2 novembre 2020	Lettre de saisine n°2021-77	Avis CESEC n°2021-57 relatif au Budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021 - Réunion du 16 novembre 2020 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/192 AC
Rapport n°458 - CE du 2 novembre 2020	Lettre de saisine n°2021-77	Avis CESEC n°2021-58 relatif au Budget supplémentaire 2021 - Constitution de provisions - Réunion du 16 novembre 2020 - Adopté à l'unanimité			Repris dans les visas - délib n°2021/196 AC

SUIVI ADMINISTRATIF - SEGUITU AMMINISTRATIVU

Rapport n°5181 - CE du 27 avril 2021	Lettre de saisine n°21-42	Avis CESEC n°2021-35 relatif au suivi des avis et des motions adoptés par les instances consultatives en 2020 - Réunion du 18 mai 2021 - Adopté à la majorité des suffrages exprimés, 56 voix contre 10			Repris dans les visas - délib n°2021/105 AC

ACCUNCIAMENTU NUMERICU - AMENAGEMENT NUMERIQUE

Suivi des saisines du CE par la Chambre des Territoires

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
Saisine CE 14 janvier 2021 Demande avis	Procédure écrite 15 janvier 2021		
Rapport 4756 Document sur les orientations budgétaires 2021		Avis favorable	
Rapport 4750 Eléments de méthode en vue de la contractualisation entre la Collectivité de Corse et l'Etat du plan de transformation d'innovation et d'investissement pour la Corse (PTIC)		Avis favorable	
Rapport 4754 Premier point d'étape sur la mise en œuvre du Volet Salvezza du plan Salvezza è rilanciu		Avis favorable	
Saisine CE 6 avril 2021 Pour information	Session 12 avril 2021		
<p>Rapport 4959 1^{ère} individualisation 2021 des crédits au titre des dispositifs "Dotation quinquennale" et "Dotation école" du règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires (service politiques urbaines).</p> <p>Rapport 4961 1^{ère} individualisation 2021 des crédits au titre du dispositif "Charte urbaine" du règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires</p> <p>Rapport 4962 1^{ère} individualisation des crédits au titre du "Fonds de Solidarité Territoriale 2021" du règlement des aides aux communes, intercommunalités et territoires (service politiques urbaines).</p>			

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
<p>Rapport 4873 Modification du règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat "Una casa per tutti, una casa per ognunu"</p> <p>Rapport 4977 Individualisation des crédits au titre du Règlement d'Aides aux Communes, Intercommunalités et Territoires : Dotation quinquennale et Dotation Ecole - 1^{ère} individualisation 2021.</p> <p>Rapport n° 4975 1^{ère} individualisation 2021 des crédits au titre du règlement d'Aides aux Communes, Intercommunalités et Territoires - Fonds de Solidarité Territoriale (service attractivité des territoires).</p> <p>Rapport 4982 Individualisation des crédits au titre du règlement des aides aux communes, intercommunalités et territoires : Fonds de Territorialisation, communes de Prunelli di Fiumorbu et Corti</p> <p>Rapport 4978 1^{ère} Individualisation 2021 des crédits dans le cadre du règlement d'Aides aux Communes, Intercommunalités et Territoires : Intempéries et Incendies.</p>			

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
<p>Rapport 4983 Individualisation des crédits au titre du Règlement d'Aides aux Communes, Intercommunalités et Territoires : Fonds de Territorialisation - Commune de VICU.</p> <p>Rapport 4985 Habitat et Logement - Individualisation des crédits d'investissement - 1^{er} trimestre 2021.</p> <p>Rapport 4990 Habitat et Logement - Individualisation des crédits de fonctionnement - 1^{er} trimestre 2021.</p> <p>Rapport 4995 Subvention exceptionnelle au titre du programme 3133 - Fonds Montagne.</p> <p>Rapport 5000 Individualisation de crédits en dérogation au Règlement d'Aides aux Communes, intercommunalités et Territoires : attribution de subventions en faveur des communes et EPCI du Cismonte.</p> <p>Rapport 5001 1^{ère} individualisation 2021 des crédits d'investissement du Fonds Montagne.</p> <p>Rapport 4973 6^{ème} individualisation des aides avec l'Agence de l'eau au titre du 11^{ème} programme d'intervention.</p> <p>Rapport 4976</p>			

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
<p>Réinscription de subventions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.</p> <p>Rapport 4910 Consultation sur les projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et de Programme de mesures (PAM) associé.</p> <p>Rapport 4980 Projet de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).</p>			
<p>Saisine CE avril 2021 Demande avis</p>	<p>Procédure écrite 15 avril 2021</p>		
<p>Appel à projet numérique - adressage en faveur des communes de l'intérieur</p>		<p>Avis favorable</p>	<p>Action prioritaire pour nos territoires de montagne. Rapport ne soulevant pas d'observation particulière, en effet, le lancement de cet appel à projet pour accompagner et soutenir la mise en place de l'adressage dans nos communes en prévision de la fibre s'inscrit parfaitement dans la dynamique de développement des territoires ruraux</p>
<p>Aide à titre dérogatoire du règlement des aides SADPM pour la création d'un éco-gîte sur la commune de Chjatra</p>		<p>Avis favorable</p>	

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
Saisine CE 5 mai 2021 Pour information			
Rapport 5181 Suivi des avis et motions adoptés par les instances consultatives en 2020			
Saisine CE 11 mai 2021 Pour information	Procédure d'information 11 mai 2021		
Rapport 5257 Attribution d'une aide exceptionnelle à la commune d'U Salge en dérogation au Règlement d'Aides aux Communes, Intercommunalités et Territoires			
Saisine CE 24 novembre 2021 Pour avis	Session 29 novembre 2021		
Rapport 529 Approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Corse 2022-2027		Approuvé	
Saisine CE 24 novembre 2021 Pour information	Session 29 novembre 2021		
Rapport 530 Modification de la composition et des règles de fonctionnement du comité de bassin de Corse, Conca di Corsica			
Saisine CE 29 novembre 2021 Pour information	Procédure d'information 3 décembre 2021		
Rapport 617 Adoption du schéma de l'autonomie 2022-2026 de la Collectivité de Corse, en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.			
Saisine CE 7 janvier 2022 Demande avis	Procédure écrite 10 janvier 2022		
Rapport 0034 Nouveau règlement des aides en faveur de la jeunesse : U Pattu di a ghjuventù in mossa		Avis favorable	

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
Saisine CE 10 janvier 2022 Pour information	Procédure écrite 10 janvier 2022		
Rapport 004 Ambassadeurs sportifs 2022-2024			
Saisine CE 11 janvier 2022 Demande avis	Procédure écrite 10 janvier 2022		
Rapport 0016 Projet de création de nouveaux établissements publics locaux d'enseignement pour le Grand Aiacciu		Avis favorable	
Saisine CE 1^{er} février 2022 Demande avis			
Rapport 0069 Mise en place d'une assistance technique aux communes du bassin versant du Taravu dans le domaine de l'aménagement - convention pour une prestation d'assistance technique aux communes du bassin versant du Taravu dans le domaine de l'aménagement d'espaces de loisirs.	Session 7 février 2022	Avis favorable	

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
Saisine CE 12 avril 2022 Pour information	Proposée prochaine session 2022		
<p>Rapport 270 Individualisations de crédits de fonctionnement du 1^{er} trimestre 2022 au titre du règlement « Una casa per tutti, una casa per ognunu »</p> <p>Rapport 271 1^{ère} individualisation 2022 des crédits Dotation quinquennale et Dotation école.</p> <p>Rapport 273 1^{ère} individualisation 2022 des crédits du Fonds de Solidarité Territoriale.</p> <p>Rapport 274 1^{ère} individualisation 2022 des crédits du dispositif "Intempéries et incendies".</p> <p>Rapport 275 Service Habitat/Logement - Individualisations de crédits d'investissement du 1^{er} trimestre 2022 au titre du règlement 'Una casa per tutti, una casa per ognunu'.</p> <p>Rapport 277 1^{ère} individualisation des crédits 2022 : Dotation quinquennale et Dotation école - Direction Adjointe en charge des Politiques Urbaines.</p> <p>Rapport 278 Affectation et individualisation des autorisations d'engagement du programme 3133 au titre du</p>			

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
<p>règlement des aides mettant en œuvre le Schéma de Montagne (SADPM).</p> <p>Rapport 283 Affectation et individualisation des crédits du programme 3133 - Règlement des aides mettant en œuvre en œuvre le schéma de montagne (SADPM).</p> <p>Rapport 285 Affectation et individualisation des crédits d'investissement du programme 3133 Règlement des aides mettant en œuvre le Schéma de Montagne (SADPM) - AAP numérique.</p> <p>Rapport 279 Individualisation des aides en relation avec l'Agence de l'Eau dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.</p> <p>Rapport 281 Plan de relance relatif au financement d'opérations ponctuelles participant à garantir la conformité sanitaire de la production en eau potable dans les communes rurales.</p> <p>Rapport 282 Réinscription de subventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement</p>			
<p>Saisine CE 14 avril 2022 Pour information</p>	<p>Proposée prochaine session 2022</p>		
<p>Rapport 0240 Projet de plan Territorial de prévention et gestion des déchets Présentation pour information de l'Assemblée de Corse.</p>			

Date, titre et objet de la saisine (info ou demande d'avis)	Mode de consultation des élus de la Cdt (Procédure écrite ou rapport en séance)	Avis (Positif, négatif et/ou remarques)	Observations
Saisine CE 26 avril 2022 Pour information	Proposée prochaine session 2022		
<p>Rapport 383 Deuxième individualisation des crédits 2022 : Dotations quinquennales et Dotations école - Direction Adjointe en charge des Politiques Urbaines.</p> <p>Rapport 386 Service Habitat/Logement : individualisation de crédits d'investissement du 2^{ème} trimestre 2022 au titre du règlement 'Una casa per tutti, una casa per ognunu'</p> <p>Rapport 392 Individualisation des crédits : Dotations quinquennales et Dotations école 2^{ème} individualisation 2022.</p> <p>Rapport 393 Individualisation des crédits Intempéries et incendies - Deuxième individualisation 2022</p>			